Vourles info

Juillet 2011

Bulletin Municipal
n° 134

www.vourles.fr

DOSSIER SPÉCIAL
Compte Rendu
de mi-mandat (2008/2014)

Vérone Coiffure

Coiffeurs conseils visagistes et créateurs

6 rue Jean-Marie CHEVALLIER • 69390 VOURLES

Tél. 04 78 05 76 39

OUVERTURE DU SALON (de préférence sur rendez-vous)

Mardi - Mercredi - Vendredi - Samedi

Nocturne le mercredi jusqu'à 20h

ATTILA SYSTEME

Le spécialiste des toitures

de l'oxygène pour vos toitures ...

VOTRE SPECIALISTE EN TOITURE

INTERVENTION D'URGENCE

TOIT TERRASSE - TUILE - FIBRO - BAC ACIER

VELUX - GOUTTIERE - ABERGEMENT CHEMINEE

DEMOUSSAGE A SEC (brevet Europeen)

ATTILA LYON SUD OUEST SARL ERIC DUSSURGET

16 chemin de la Plaine - 69390 VOURLES - 04 37 57 67 10 - 06 38 66 36 82

lyonsud@attila-systeme.fr

Le prochain bulletin municipal Vourles Info paraîtra en octobre 2011.
Ce journal est élaboré par la commission communication.
Il est édité par IML Capcolor - 04 78 19 16 16 - contact@iml-imprimerie.com
Dépôt légal : Juillet 2011 - Directeur de publication : Serge FAGES

CONSEILS MUNICIPAUX
Résumé des délibérations 2
Questions / réponses 2
Conseil Municipal des Enfants 3

VIE COMMUNAUTAIRE
Office de tourisme 4
Fête de la Vallée du Garon 5
SITOM 6

NOTRE VILLAGE
Pôle Enfance 7
Inauguration de la place André Morel....7
Fête des Vourlois..... 7

AFFAIRES SOCIALES
Poisson Lune..... 8
RAMI..... 8
Centre de loisirs 9
L'Espace Jeunes 9
Voyage des séniors 10
Plan canicule 10

NOS ÉCOLES
Groupe Scolaire Girard Desargues ... 11
Collège Louis Querbes..... 12
Ecole Louis Querbes 12

HISTOIRE & PATRIMOINE
L'histoire de l'eau à Vourles 13

VIE CULTURELLE
Bibliothèque 15
Fête de la musique..... 15
Clé Musicale Vourloise 16
Coulisses de Maison Forte..... 16
Artistes Vourlois 17
Saison Culturelle 18

VIE ASSOCIATIVE
Club de Scrabble de Vourles..... 19
La Ronde Folklorique 19
Œnologie..... 19
Les Joyeux Bouquins 20
Classe an 2..... 20
Classe en 1..... 20
FNACA..... 20
Comité de Jumelage 21
Palette Vourloise 21
AVF..... 22

SPORTS
Fête des Sports 2011 23
Volley Féminin 23
La Treille Vourloise 24
Tennis Club Vourlois 24
VSE Section Gymnastique 24
USMV 25

VIE ÉCONOMIQUE
MEJ 26
Passerelle 26

INFOS MUNICIPALES
Police Municipale 27
État civil..... 27
Permis de construire 28
Les zones de stationnement 28
Location salles communales..... 28

Le Mot du Maire

Chères Vourloises, chers Vourlois,

L'été qui s'annonce est celui des prises de position, de la réalisation de projets et de l'éclosion de nouveaux défis.
C'est aussi l'occasion de faire un premier bilan de ce mandat municipal que vous nous avez confié. Aussi vous trouverez à travers cette édition, une synthèse à mi parcours des engagements que nous avions pris et que nous avons tenus : il est toujours important de donner du sens aux réalisations, mais il est plus intéressant encore de comprendre la ligne directrice qui est suivie dans l'élaboration des politiques.

Prises de position d'abord, le Préfet a publié le schéma départemental de coopération intercommunale qui propose de rattacher la Commune de Millery au Grand Lyon, arguant du fait que la Commune de Millery crée une discontinuité géographique. L'ensemble des communes de la CCVG se sont élevées contre cette décision (édito commun dernière édition) et ont fait savoir par l'intermédiaire de leurs avocats qu'elles n'entendaient pas se soumettre à une décision qui paraissait partiale et infondée.
Aussi, l'ensemble des conseils municipaux, par délibération, ont émis un avis négatif sur cette disposition du schéma départemental de coopération intercommunale.

Réalisation de projets ensuite avec un Pôle Enfance qui prend forme, l'adjoint à l'urbanisme, Jean-Jacques Ruer et nos architectes sont très vigilants dans le respect des délais. Le groupe scolaire ouvrant ses portes au 5 septembre, date de la rentrée scolaire et le multi accueil au 6 septembre pour débuter les semaines d'adaptation, tout sera prêt pour recevoir les enfants. Ils découvriront de nouveaux lieux avec des salles de classe plus aérées et plus fonctionnelles, un espace dédié à la restauration conçu dans un esprit de développement de l'autonomie, avec un système de self pour les élémentaires et évidemment notre multi accueil de 20 berceaux pour lequel les services municipaux travaillent activement, en lien avec ceux du Département et de la Caisse d'Allocations familiales afin de finaliser l'ensemble des démarches administratives.

C'est également les emplacements de stationnement qui ont été entièrement repensés, réaménagés et agrandis.

Eclosion de nouveaux défis enfin, un groupe de travail sera constitué dès l'automne pour définir, en concertation avec les Vourlois, les lignes directrices du projet de nouvelle salle des fêtes. L'actuelle ne répondant plus à vos besoins, vous avez été nombreux à nous inciter à réfléchir à un lieu plus moderne : mais cette analyse ne se fera pas sans vous, vous serez dans les prochains mois amenés à vous prononcer et à apporter votre vision des choses.

Vous le voyez, l'été est annonciateur de nouvelles perspectives et l'équipe municipale est toujours autant mobilisée pour vous servir.

Bon été à toutes et à tous.

Serge FAGES, *Maire de Vourles*

Vous pouvez retrouver l'intégralité des délibérations sur www.vourles.fr

Prochaines séances du conseil municipal :

jeudi 28 juillet • jeudi 22 septembre
20 h 30 à Maison Forte

Résumé des délibérations

Séance du 9 mai 2011

Le Conseil municipal procède à la **création des postes** nécessaires à la constitution de l'équipe qui accueillera les enfants de 10 semaines à 4 ans à partir de septembre 2011, dans la **structure multi accueil « Poisson lune » :**

- un éducateur de jeunes enfants,
- deux auxiliaires de puériculture,
- un agent de crèche.

Dans le cadre du soutien à la formation et à l'emploi, un poste d'agent de crèche est également créé pour une formation par alternance.

Séance du 26 mai 2011

En prévision de l'exposition de peinture en 2012, le Conseil municipal autorise la signature **d'une convention avec les ayant droits de Jean COUTY,** permettant d'établir les modalités des prêts d'œuvre.

Le Conseil municipal autorise le **recrutement de jeunes pendant l'été** pour remplacer les titulaires qui prennent leurs congés.

Une **convention sera signée avec le collège Louis Querbes** pour l'occupation temporaire de la cour du collège par la commune pour le tir de feux d'artifice.

Le Conseil municipal adopte **une délibération de principe pour renoncer à accueillir les cirques avec des animaux sauvages.**

Une parcelle de terrain de l'ancien marché aux fruits est **déclassée en domaine privé** de la commune.

Une **demande de subvention est faite au Département**, sur la dotation des produits des amendes de police, pour des travaux de voirie visant à accroitre la sécurité.

La commune se porte garante à 50 % pour l'emprunt fait par HMF pour les travaux de réhabilitation rue Louis Vernay (la CCVG se porte conjointement garante de l'emprunt).

Séance du 30 juin

Au vu de l'avis de la commission, qui a analysé les offres des deux candidats sur des critères de qualité, de prix et de mode de gestion, le Conseil municipal a choisi la société **Avenance** comme titulaire de la **délégation de service public de la restauration scolaire et du multi accueil**. Les négociations ont permis de maintenir un tarif identique pour les familles et une absence de hausse pour la commune, malgré l'introduction de produits bio et la gestion des inscriptions par internet. Le Conseil municipal maintient à **3,82 € le prix du repas à l'école Girard Desargues**.

Le Conseil municipal émet **un avis négatif sur le projet de schéma départemental de coopération intercommunal** présenté par le préfet du Rhône, qui retire la commune de Millery de la CCVG pour la rattacher au Grand Lyon.

Des biens situés à proximité des puits de captage et présumés sans maitre et vacants, ont été transférés dans le domaine privé de la commune. Le Conseil municipal autorise la **cession gratuite de ces parcelles de 1 646 m² et 1 669 m² au SIDESOL** (Syndicat intercommunal de distribution d'eau du sud ouest lyonnais).

Le Conseil municipal autorise la signature **d'une convention avec le RAMI** (Relais d'assistantes maternelles intercommunal) pour l'occupation précaire d'un local communal dans le nouveau Pôle enfance.

Suite au déménagement des salles de classes au Pôle enfance, l'ancienne **salle de restauration de l'école à Maison forte pourra être louée en remplacement de l'ancienne salle André Morel**. Le Conseil municipal fixe le tarif de location de cette salle pouvant accueillir 50 personnes, identique à celui pratiqué pour l'ancienne salle André Morel.

Le Conseil municipal autorise **la vente à la société FBC Rhone, d'une parcelle de 4 798 m² située dans le secteur du corridor écologique** et donc inconstructible, pour un montant total de 2 399 €. La société, propriétaire d'une parcelle contiguë, souhaite y entreposer des végétaux.

QUESTIONS / RÉPONSES

Les classes de l'école Girard Desargues ainsi que le Rami vont être regroupées sur le même lieu (Pôle Enfance) avec la nouvelle structure multi-accueil. Que vont devenir toutes les salles qui vont se libérer à Maison Forte ?

Maison Forte deviendra un pôle culturel et de loisirs où de nombreuses associations vont se retrouver.

Depuis plusieurs mois, un groupe de travail dirigé par Laurent Saint Jalmes, conseiller municipal, a reçu les associations pour écouter leurs besoins et leurs demandes. Après diverses visites des locaux et réunions, un projet est désormais établi pour regrouper sur ce même lieu : Théâtre, AVF, Artistes vourlois, Palette vourloise, Mémoires vourloises, Comité de jumelage, Joyeux Bouquins, Centre de loisirs et espace jeunes, Clé musicale.

L'actuelle salle de restauration de l'école (avec la cuisine attenante) deviendra une salle mise en location pour les Vourlois en remplacement de la salle André Morel.

Conseil Municipal des Enfants

Le 20 avril, sept jeunes élus du Conseil Municipal des Enfants sont venus retrouver les résidents de la Grande Charrière pour partager la crêpe party organisée par la direction de l'établissement. L'animation était assurée par les enfants qui se sont exprimés au travers de la flûte, du piano, et de la poésie.

Inauguration jeu d'enfant

Quelques enfants du CME étaient présents le 8 mai pour lire le message du Ministre de la Défense et commémorer la fin de la seconde guerre mondiale.

Le 24 mai a eu lieu le troisième conseil municipal au cours duquel les enfants ont exprimé ou renouvelé des demandes de projets pour 2011 :

- installer une table de ping-pong dans le parc de la Mairie : ce projet a été accepté et validé au budget communal de 2011,
- organiser une bourse aux jouets : projet validé pour la mi novembre, si les enfants s'investissent majoritairement dans ce projet en terme de communication et d'organisation,
- visiter l'imprimerie du Progrès : Laurence Saccu, correspondante confirmera les dates possibles.

Crêpe party à la maison de retraite

En présence de Serge Fages, maire de Vourles et de conseillers municipaux, le 28 mai, les jeunes élus ont inauguré le nouveau jeu pour jeunes enfants. Héloïse Saint-Jalmes, maire de l'ancien mandat et Fantin Sabot, maire actuel ont coupé le ruban tricolore.

Comme chaque année depuis trois ans, la commission du conseil municipal des enfants a organisé les Olympiades. Encadrés par des parents volontaires et les enseignants, les 293 élèves des écoles élémentaires de Vourles se sont retrouvés le 10 juin dernier pour des épreuves sportives et amicales. Au programme : Tir à la corde, foot, basket, relais, ballon prisonnier, course en sac et atelier du Père Fouras. Des médailles et des coupes ont récompensé les enfants ravis de cette journée.

Les Olympyades 2011

Office de tourisme de la Vallée du Garon

LES RENDEZ-VOUS DECOUVERTE
« En-quête » du patrimoine vourlois (à partir de 7 ans)

Petits et grands partiront pour une visite ludique de Vourles, accompagnés d'un livret jeu, à la découverte de notre village qui renferme bien des trésors !

Nous vous proposons une découverte de l'église Saint Bonnet où vous pourrez admirer de magnifiques vitraux des maîtres verriers Baron, Dufêtre et Mauvernay ainsi que la Fresque des Vourlois.

La visite vous emmènera ensuite à la mairie où un remarquable ensemble de toiles peintes d'après Coypel, ayant pour thème les aventures de Don Quichotte de Cervantès, orne la salle des mariages.

Puis nous terminerons par Maison Forte, ancienne maison bourgeoise, où de magnifiques fresques de la fin du XVIe siècle - début XVIIe, illustrant le système solaire, ont été restaurées.

Samedi 15 octobre
Rendez-vous à 9h45, sur la place de l'église.
Adulte : 1€ - Enfant - 12 ans : gratuit.

Réservation obligatoire auprès de l'Office de tourisme au 04 78 45 09 52 ou par mail à :
contact@valleedugarontourisme.fr

CONCOURS PHOTOS 2011

Pour la quatrième année consécutive, l'Office de tourisme vous propose de participer à son concours photo ouvert aux amateurs adultes et juniors à partir de 11 ans.

Cette année le thème retenu est **« L'eau dans tous ses états »**. Le règlement du concours et le bulletin d'inscription sont à votre disposition à l'Office de tourisme et téléchargeables sur notre site internet : http://www.cc-valleedugaron.fr.

Vous avez jusqu'au 6 septembre pour nous faire parvenir vos photos. L'exposition des photos et la remise des prix auront lieu lors de la fête intercommunale, organisée par la CCVG, le 25 septembre, sur le thème de l'eau à Millery.

VENEZ NOUS RETROUVER AU MARCHÉ AUX FRUITS

Depuis début mai, l'Office de tourisme tient régulièrement des permanences d'accueil à l'entrée du Marché aux Fruits. Chaque première semaine du mois (juin, juillet, septembre), du lundi au samedi, vous pourrez trouver des informations sur les animations et les loisirs de la CCVG et du Rhône.

Permanences du 5 au 10 septembre 2011.

NOUVELLE OFFRE GROUPE :
« Vourles secrète et epicurienne »

Vous commencez le matin par une séance de dégustation avec le Club Œnologie Lyonnais sur le thème des vignobles rhodaniens, puis repas au Parc des Vallières autour de la cheminée, sur la terrasse ou dans le parc. L'après-midi, Cécile Cordat, guide interprète à l'Office de tourisme, vous fera découvrir les trésors architecturaux et artistiques de Vourles.

Pour groupe de 10 à 20 personnes, du mardi au vendredi.
Offre valable jusqu'au 30 décembre 2011.
A partir de 46 € par personne, tout compris.

AUTRES SUGGESTIONS

Brignais : Rendez-vous Découverte
samedi 8 octobre

Chaponost :
Visites commentées de l'Aqueduc romain du Gier, Site du Plat de l'Air
6 août / 3 septembre et 1er octobre

Randonnée découverte de l'Aqueduc, de 14 km.
samedi 24 septembre

Millery : Balades vigneronnes
Samedi 27 août chez M. Patrice Thollet
Samedi 1er octobre chez Mme Anne Mazille

Montagny : « Secret de rucher »
Un après-midi consacré aux abeilles.
Mercredi 6 juillet à 13h45.

Réservation obligatoire auprès de l'Office de tourisme au 04 78 45 09 52 ou par mail à :
contact@valleedugarontourisme.fr

Toiles peintes en Mairie

Fresque Maison Forte

Fête de la Vallée du Garon

DIMANCHE 25 SEPTEMBRE

La Communauté de Communes de la Vallée du Garon organise une manifestation sur le thème de l'eau, sur le site de la Carrière de Millery.

De 13h30 à 17h30, vous pourrez découvrir en famille, une pépite de nature préservée, habituellement fermée au public. Dans les années 90, le site a été classé « réserve de chasse et de faune sauvage ». Il présente aujourd'hui des habitats variés : prairies sèches, boisements, zones humides... qui favorisent son potentiel naturaliste. A l'issue de son exploitation en 2012, la carrière de Millery sera réaménagée, avec pour vocation de devenir une réserve d'alimentation en eau potable.

Au programme : visites guidées, animations gratuites, conférences, animations pour les enfants.

Plus d'informations sur www.cc-valleedugaron.fr

CHARROIN
TOITURES

Tél.: 04 78 05 16 21
Fax.: 04 72 31 63 41
"Les Eclapons" BP 39
69390 VOURLES
Site : charrointoitures.com
Email : charroin.sarl@wanadoo.fr

Entreprise de charpente traditionnelle pour particuliers et collectivités

Service de vente aux particuliers: bois, panneaux, frisette, tuiles, abris à bois, pergolas...

CHARPENTE COUVERTURE ZINGUERIE

SITOM CES DÉCHETS DE PLUS EN PLUS PRÉSENTS !

Oui, vivre, c'est aussi jeter ! Ce constat, nous le faisons tous quotidiennement… Mais cette quantité de déchets générés pose dorénavant un réel problème quant à leur traitement. En effet, il fût un temps lointain où les résidus des hommes étaient tous recyclables. Actuellement, nos déchets posent un problème de par leur nature, pas toujours recyclables quelquefois toxiques, mais aussi par la quantité produite.

Il est presque désormais acquis pour l'ensemble des habitants qu'il est important de trier nos poubelles afin de pouvoir en recycler le maximum. En revanche, chaque habitant du territoire du Sitom produit près de 540 kg de déchets en un an. Arrêtons-nous un instant et disséquons cette production. Ce sont 250 kg qui sont apportés en déchèterie, 200 kg sont déposés dans les bacs gris et 90 kg dans les bacs jaunes pour être recyclés. Ces chiffres sont éloquents, ils démontrent que l'avenir est désormais aussi tourné vers la prévention. Il sera désormais impératif de produire moins de déchets, et qu'ils soient moins toxiques.

C'est ainsi que depuis le mois de juillet 2009 le Sitom a adopté un programme local de prévention des déchets (PLPD). L'objectif est de réduire de 4 kg par an et par habitant la quantité d'ordures ménagères et assimilées. Habitants, associations, entreprises, structures publiques, c'est ensemble que nous parviendrons à atteindre ces objectifs. Plusieurs gestes quotidiens peuvent réduire sensiblement cette quantité de déchets. Pour n'en citer que quelques uns, le compostage individuel réduit d'un tiers le poids de la poubelle grise. Une étude de l'ADEME nous apprend aussi que le gaspillage alimentaire s'élève à 20 kg /an /habitant, et si l'on fait un petit effort pour choisir des produits contenant peu d'emballages, c'est près de 26 kg/habitant/an qui n'envahissent plus nos poubelles.

Cette éco-exemplarité induit deux effets positifs pour tous : un environnement préservé et des coûts de traitement maitrisés. Alors, pour le bien de tous, il est désormais nécessaire d'adopter un comportement « moins producteur de déchets ». Le Sitom mettra prochainement à disposition un guide de la prévention, un mode d'emploi du « moins jeter ».

AFILEC
ÉLECTRICITÉ GÉNÉRALE
POUR LES PARTICULIERS ET LES PROFESSIONNELS
Adrien PHILIPPOT
adrien.philippot@orange.fr
59, chemin de Montbel
69390 VOURLES
06 17 81 94 15
INSTALLATIONS
DÉPANNAGE
AUTOMATISME
ALARME
ASPIRATION CENTRALISÉE

SÉANCE COIFFURE
COIFFEUR CRÉATEUR
COLORISTE
COIFFURE MIXTE
17 rue Louis Vernay - VOURLES
Tél. 04 78 05 31 64
Carte de fidélité / Tarif étudiant : – 15 %
Proposons en Application et à la Vente
Différentes gammes de Shampoings et Soins
- gamme à base d'huiles essentielles
- gamme sans PCB / parabène / OGM certification BIO
- Produits de Qualité (non générique)
Horaires d'ouverture**
Mardi - Mercredi - Jeudi - Vendredi :
9h-12h / 14h-18h - Vendredi 20h
Samedi : 9h-16h
** Autres horaires sur demande

Inauguration de la nouvelle place André Morel

Le 20 juin, Elisabeth Mesnier, 1er adjointe chargée de la vie communale, représentant monsieur le Maire, et Christophe Guilloteau, député du Rhône, ont coupé le ruban tricolore et distribué les morceaux aux personnes présentes. Riverains, élus de Vourles et des communes de la CCVG , représentants des entreprises, présidents d'associations... assistaient à cette inauguration et faisaient part de leur satisfaction sur cette belle réalisation.
Après deux mois de travaux, le parking est agrandi passant de 45 places à 83 places à proximité des commerces du centre village, un éclairage à diodes peu consommateur d'énergie à été installé. Le terrain de boules a été entièrement rénové avec ajout d'un point d'eau, de nombreux aménagements paysagés ont été conçus.Suite aux discours, un sympathique apéritif clôturait la cérémonie.

Fête des Vourlois 2011 :

DIMANCHE 9 OCTOBRE

La fête commencera dès le samedi soir, par un grand spectacle hilarant, sous chapiteau à 20h30, dans le parc municipal.

Elle se poursuivra le lendemain matin, par la traditionnelle chasse aux trésors, agrémentée le long du parcours, par du maquillage pour enfants et une fanfare burlesque. De nombreuses énigmes mystérieuses vous attendent ! La remise des prix précèdera dans le parc, l'apéritif offert par la municipalité aux Vourlois, à 11h30. A 12h30, sous le chapiteau le repas champêtre sera agrémenté de musiques et chants populaires.
L'après-midi se déroulera au rythme de deux grandes animations. Tout d'abord de l'humour avec deux spectacles : grand spectacle d'humour fou sous chapiteau et spectacle d'humour jeune public. Vous assisterez ensuite à une démonstration de cerfs volants géants, avec ateliers de fabrication. Emerveillement garanti !
Un dimanche à découvrir, plein d'humour et de légèreté !

Poisson Lune

LA NOUVELLE STRUCTURE MULTI ACCUEIL A UN SUCCÈS FOU !

De nombreuses familles ont fait une demande auprès du service petite enfance de la mairie afin d'obtenir une place dans cette nouvelle structure.

La commission d'admission a statué sur 36 dossiers. Les dossiers ont été étudiés anonymement et ont été notés selon une grille d'admission regroupant des critères précis tels que le lieu de résidence des parents, le lieu de travail, le nombre d'heures demandés, le quotient familial ainsi que la situation familiale.

Parmi les 36 dossiers étudiés, 20 familles ont été retenues pour la rentrée de septembre. Les 16 dossiers non admis lors de cette première commission sont classés sur liste d'attente et seront étudiés lors de la prochaine réunion prévue en fin d'année 2011.

Certaines familles ont été orientées vers un accueil chez une assistante maternelle, d'autres familles vont opter pour un accueil occasionnel au sein de la structure dans la limite des places disponibles.

Christiane RIVIERE, la directrice, accueillera les premiers enfants du multi accueil le 6 septembre 2011. La première semaine sera consacrée à l'adaptation des enfants au sein de la structure. Cette période de transition permet à l'enfant de passer progressivement de son univers familial à un lieu de vie différent.

L'après-midi du 10 septembre sera consacrée à l'accueil des parents dont les enfants doivent intégrer Poisson Lune. Ils pourront ainsi rencontrer les membres de l'équipe et visiter les locaux.

Les familles désireuses d'obtenir une place en accueil collectif peuvent retirer un dossier à l'accueil de la mairie.

Si vous souhaitez obtenir des informations complémentaires, vous pouvez contacter :

Valérie QUERBES
Tél : 04 72 82 19 72
E-mail : v.querbes-enfance@vourles.fr

RAMI

FETES

Pour la Fête des mères, les enfants et assistantes maternelles se sont réunis pour confectionner un petit cadre dans lequel chacun a choisi de déposer la marque de ses mains, ses pieds, ou encore une photo de l'enfant.

FETE D'ETE

Comme chaque année, le RAMI fête la fin de l'année scolaire.

Le mardi 28 juin, les enfants et assistantes maternelles du relais se sont retrouvés à 9h pour assister au spectacle **« LA COURGE QUI PARLE »** sur le thème de la gourmandise et le jardin potager, présenté par *la Compagnie du Petit Castelet de Nicole et Carole.*

A 10h, **la ferme se déplace !** Les enfants ont découvert la ferme pédagogique itinérante avec volailles, chèvres, moutons, vaches, poneys, ânes, lapins.
Un atelier « maquillage » était aussi présent.

FORMATION CONTES :

La formation Contes animée par Anne Louvel a pris fin jeudi 26 mai.

Les assistantes maternelles ont pu illustrer leur théorie par la mise en place de séances de contes et d'animations individuelles, puis collectives auprès des enfants du relais. Ces moments ont été riches en émotion tant pour les petits qui représentaient le public, que pour les grands acteurs et spectateurs !

Cette expérience a pu permettre des interactions intéressantes et différentes du quotidien, au sein du RAMI.

DEMENAGEMENT DU RAMI :

Nous avons débuter le tri des jeux et la mise en cartons. Le déménagement aura lieu en septembre avec l'aide de la Mairie. Les temps collectifs débuteront un peu plus tard.

Pour nous contacter : Caroline ALMOSNINO
R.A.M.I. Domaine de Maison Forte,
2 rue des Vallières 69390 VOURLES.
Tél : 04 72 31 61 57 le lundi, mardi, jeudi de 13h à 18h et le vendredi de 8h à12h
E-mail : assoc.rami@9business.fr

Centre de loisirs

Durant les vacances d'Avril, les enfants et Véronique l'intervenante ont conçu une fresque à la manière du Douanier Rousseau. Avec Maxime et Laura, ils ont fabriqué des animaux géants.

La deuxième semaine, les enfants ont fait connaissance avec Panoramix, de renommée internationale. Ils l'ont aidé à retrouver la fameuse recette de la potion magique ! Les enfants ont pu aussi partir en aventure avec les pirates, les mercredis, et découvrir le métier de pompier, avec les pompiers Vourlois !

En moyenne, 22 enfants ont été présents sur le site.

VACANCES D'ÉTÉ :

Le centre est ouvert du 4 juillet au 29 juillet 2011 et du 29 août au 2 septembre 2011.

Les thèmes abordés sont :

- **Du 4 au 15 juillet :** « Les explorateurs » partons en voyage avec deux explorateurs.... Avec une sortie au parc des oiseaux à Villars les Dombes.
- **Du 18 au 22 juillet :** « Les inventions » les enfants partent à la découverte d'inventions diverses et créent leur invention ! Sortie à Miribel Jonage.
- **Du 25 au 29 juillet :** « Arts attitude » sous forme d'ateliers les animateurs proposent aux enfants différentes activités artistiques. Sortie au musée d'art contemporain.
- **Du 29 août au 2 septembre :** « Casino » le centre se transforme en casino....

L'espace jeunes

Durant les vacances d'avril, les ados ont pu découvrir leur nouvel animateur Nicolas, et se distraire au laser game, à l'accrobranche, au bowling....

CET ÉTÉ, OUVERTURE DE 13H30 À 18H30 DU 27 JUIN AU 29 JUILLET :

- des sorties tous les mardis et les jeudis : piscine, laser-game, accrobranche, bowling, cinéma....
- tous les mercredis retrouvez les jeux de rôles et de carte : citadelle, tarot, plein les pioches....
- tous les jeudis soir, soirées à thèmes : on danse à la plage....

Un Espace Jeunes pour tous qui offre des activités sportives, artistiques...

Pour tout renseignement :
Nathalie au 06 77 65 44 48
ou centredeloisirsvourles@gmail.com

LE VERGER DES 7 CHEMINS

Parking assuré

- **Fruits,**
- **Légumes,**
- **Fromages,**
- **Charcuterie,**
- **Œufs,**
- **Confitures,**
- **Miel,**
- **Vins...**

Chemin de la Tuilerie - 69530 ORLIÉNAS
Tél. 04 72 31 11 83

Voyage des séniors

UNE JOURNÉE BIEN CHARGÉE ET PLEINE D'ÉMOTIONS

Accompagnés par Serge Fages, maire de Vourles ; Pascale Hauk, adjointe aux affaires sociales, Annie Fernandes, responsable de la commission sociale et des membres de cette commission ; les seniors vourlois et vourloises, étaient présents en plus grand nombre que les années précédentes, ce mercredi 8 juin, pour un départ à 7h sous la pluie.

Le matin, ils assistaient au spectacle « Jean d'ici, Ferra le cri » de Jean-Marc Moutet. Un spectacle émouvant, dans une ferme théâtre de la Blachière, où Jean Ferrat assista à une représentation, « *Mémorable récital où j'ai pu voir passer ma vie en chanson de la plus belle façon et avec beaucoup d'émotion* ». Le texte joué est ponctué d'extraits de chansons et d'un diaporama offrant aux oreilles et au cœur des spectateurs, la beauté des mots et des musiques de Jean Ferrat, la chaleur de sa voix.

Après un repas copieux au restaurant « les Cèdres », à Joyeuse ; l'après-midi était consacrée à la visite d' Antraigues sur Volane, où Jean Ferrat s'était installé en 1964 et qui lui a inspiré notamment sa chanson « La montagne ». Cette journée a permis à tous de mieux connaitre l'homme qu'il était tout en sillonnant la région de son cœur, si joliment chantée, l'Ardèche. Au cours de cette journée, Jocelyne Braillon, ex présidente du Club de la bonne humeur, a reçu un cadeau offert par le CCAS pour la remercier de son dévouement durant des années.

Le trajet du retour s'acheva dans la gaité grâce à nos chanteurs vourlois, messieurs Dahan, Biard, Morellon et aux blagueurs notamment monsieur Couturier au répertoire impressionnant.

Plan canicule

PRÉSERVEZ VOTRE SANTÉ, INSCRIVEZ-VOUS !

Vous êtes une personne isolée, vulnérable, fragile, inscrivez-vous auprès du Centre Communal d'Action Sociale de Vourles. Ainsi vous pourrez être conseillée et aidée, en cas de fortes chaleurs.

Vous souhaitez obtenir des renseignements complémentaires ou vous inscrire, contactez :

Le CCAS de Vourles, 26 rue de Bertrange
Imeldange, 69390 VOURLES
Tél : 04 72 82 19 70

Les informations portées sur le « registre canicule » sont strictement confidentielles. Conformément à la loi du 6 janvier 1978 relative à l'informatique et aux libertés, chaque personne intéressée peut avoir accès à son fichier et demander une rectification des informations contenues dans celui-ci.

Les personnes qui connaissent des personnes âgées, handicapées, voire vulnérables, isolées peuvent également contacter le CCAS, en mairie.

CANICULE
• COMPRENDRE
Selon l'âge, le corps ne réagit pas de la même façon aux fortes chaleurs.
Personne âgée
Enfant et adulte
Mon corps transpire peu et a donc du mal à se maintenir à 37°C.
Mon corps transpire beaucoup pour se maintenir à la bonne température.
La température de mon corps peut alors augmenter : je risque le coup de chaleur (hyperthermie).
Je perds de l'eau : je risque la déshydratation.
CANICULE
• AGIR
Personne âgée
Je mouille ma peau plusieurs fois par jour tout en assurant une légère ventilation et ...
Je ne sors pas aux heures les plus chaudes.
Je passe plusieurs heures dans un endroit frais ou climatisé.
Je maintiens ma maison à l'abri de la chaleur.
Je mange normalement (fruits, légumes, pain, soupe...).
Je bois environ 1,5 L d'eau par jour. Je ne consomme pas d'alcool.
Je donne de mes nouvelles à mon entourage.
Enfant et adulte
Je bois beaucoup d'eau et ...
Je ne fais pas d'efforts physiques intenses.
Je ne reste pas en plein soleil.
Je maintiens ma maison à l'abri de la chaleur.
Je ne consomme pas d'alcool.
Au travail, je suis vigilant pour mes collègues et moi-même.
Je prends des nouvelles de mon entourage.

Plaquette à disposition en mairie

Groupe Scolaire Girard Desargues

Cette dernière période de l'année a été riche en activités. Les élèves de maternelle, de CE1 et de CE2 sont allés au Briscope pour assister à un spectacle de Tom Nardone, sur un thème lié au développement durable, l'avenir de notre planète. Du 30 mai au 1er juin, les classes de CP, CM1, CM1/CM2 et CM2 sont parties en classe verte à Saint Nectaire. Ce fut trois jours très enrichissants, malgré une météo un peu capricieuse.

Les CM2 ont visité la caserne des pompiers de Vourles, grâce au projet de deux étudiants de l'IDRAC. Les Olympiades organisées par le CME ont eu lieu le vendredi 10 juin. Ce fut une fois encore, une réussite. Puis nous avons eu la traditionnelle fête de fin d'année, sur le thème des couleurs du monde. Les élèves de CM2 ont terminé l'année par un rallye scientifique au collège d'Irigny. Ils remercient la municipalité pour le livre offert avant leur départ pour la 6e.

En août, les services municipaux procéderont au déménagement des classes élémentaires de Maison Forte. Ainsi, à la rentrée de septembre, le Pôle Enfance accueillera le groupe scolaire Girard Désargues dans son intégralité. En maternelle, les nombreuses inscriptions de ces derniers mois, nous ont totalement rassurés sur le maintien de la 4e classe.

NOUVELLE RESTAURATION SCOLAIRE

Dés la rentrée de septembre, la société AVENANCE, retenue par la commune de Vourles dans le cadre d'une délégation de service public, organisera le service de restauration scolaire de l'école Girard Desargues.

Ce choix a été guidé :

- par la volonté de la commune d'établir un nouveau type de restauration notamment en intégrant pour les élémentaires, un self pour davantage d'autonomie, un éventail plus large dans la proposition de menus équilibrés et l'introduction d'un produit bio par repas.
- par un souci de simplification des procédures, avec la mise en place d'un nouveau système de commande et de paiement en ligne, la vente de tickets étant définitivement abandonnée.

La fonctionnalité et la praticité de ce nouveau dispositif permettront plus de souplesse. Ce sera l'occasion de faire évoluer et d'améliorer la restauration scolaire, tout en respectant nos engagements en matière de développement durable.

Renseignement au Service Enfance de la mairie
v.querbes-enfance@vourles.fr

ÉCLAIRAGE PUBLIC
ENTRETIEN
TRAVAUX NEUFS
CAVALLERA
12, rue Ampère 69600 Oullins
Tél. 0478510074 • Fax 0478869752

SPECIALISTE CORRECTION AUDITIVE
AUDIOVAL
Valérie GERBERON-BONHOMME
AUDIOPROTHESISTE D.E

Toutes les solutions auditives:
Bilan auditif non médical,
Appareillage après essais,
Suivi de toute adaptation même déjà existante ,
Systèmes amplifiés pour la télévision, le téléphone, les sonneries...
Protections anti-bruit et anti-eau...
du lundi au samedi sur rendez-vous au :
04.72.31.72.61
BRIGNAIS – 2A ROUTE DE LYON – Rond-Point de la S.P.A - accès ♿ Ⓟassuré – Bus 101/105/125

Collège Louis Querbes

BIENTÔT LA RENTRÉE

Il y a quelques jours à peine, le collège Louis Querbes vivait encore au rythme des sonneries de cours et des récréations. Aujourd'hui, les collégiens ont pris « leur quartier d'été » ; l'heure est maintenant à la finalisation de la rentrée.

La rentrée en quelques chiffres :

En septembre prochain le collège ouvrira une classe supplémentaire, portant ainsi sa structure, à 5 classes par niveau, à l'exception de la 4e qui comptera 4 classes. L'effectif connaît une hausse sensible de près de 10 % soit plus de 520 élèves.

Une rentrée anticipée pour les sixièmes :

Les plus jeunes collégiens ont été accueillis le 27 juin dernier pour vivre une première journée de prérentrée et découvrir leurs camarades, les équipes éducatives et les locaux. Ils ont débuté leur journée par un petit déjeuner, puis à travers une quinzaine d'ateliers, des mises en situations, des témoignages d'élèves, des présentations d'enseignant, ils ont fait connaissance avec le collège qui sera bientôt leur quotidien. Pour faciliter leur intégration et faire mémoire de cette journée, un album a été remis à chaque élève. Cette bande dessinée reprend le quotidien d'un collégien, à Louis Querbes, de son arrivée à 7h30 à son départ. De quoi largement rassurer les futurs élèves qui sont ainsi retournés chez eux, enchantés par cette première journée chez « les grands ».

Des travaux d'été et des investissements :

A l'extérieur, la réfection de la façade se poursuit par le pignon ouest tandis qu'à l'intérieur, ce sont des salles de classe qui seront renovées et équipées d'un ordinateur afin de poursuivre la politique de développement du numérique.

Et toujours un engagement fort des équipes éducatives au service des jeunes :

Avant de se quitter, les enseignants et le personnel éducatif se sont réunis le mercredi 29 juin avec les nouveaux collègues, pour un temps de bilan-projection au cours duquel chacun a manifesté, un engagement des équipes au service des élèves pour les aider à grandir « tout entier » : sur un plan intellectuel, spirituel, humain et physique.

Ecole Louis Querbes

L'heure du bilan a sonné pour les élèves de l'Ecole Louis Querbes. Le thème général de l'année était : contes, histoires....

Les élèves du cycle 2 sont tous partis en classe déplacée : les classes de Moyenne Section et GS/CP à Apinac en Haute Loire, sur le thème de la ferme, et les élèves de CP/CE1 et CE1 ont découvert le cycle de l'eau, durant les trois jours à Marles.

Les classes de CM1/CM2 et CM2 ont, comme chaque année, présenté leur pièce de théâtre qui a remporté un franc succès auprès des spectateurs.

Les classes de CE2 et CM1 ont inventé, puis enregistré un CD et enfin présenté à leurs parents leur conte musical « La forêt enchantée ». *« Marc-Etienne est venu nous aider afin de réaliser un CD. On a travaillé dur jusqu'au jour du spectacle. Au début, on avait très peur. Marc-Etienne nous a expliqué plein de choses pour nous rassurer. Le spectacle a commencé : les spots nous éblouissaient et nous avons bien chanté. Les conteurs ont bien lu. Il y avait beaucoup de solistes. On se prenait pour les vraies stars. Il y avait beaucoup d'ambiance : à la fin, les parents ont chanté et tapé dans leurs mains avec nous. On a même été rappelé. Nos parents et nos maîtresses étaient très fiers de nous. On est sûrs que nous nous souviendrons toute notre vie de ce grand moment. »*

Les élèves de CE2 ont assisté également, au mois de mai, à une représentation de « La Belle et la Bête », au théâtre Tête D'Or, à Lyon.

L'association

Mémoires Vourloises raconte :

L'histoire de l'eau à Vourles (suite)

Pendant des siècles, le Garon, les puits et les boutasses ont donné l'eau aux Vourlois. Dans les maisons bourgeoises, l'eau, amenée des collines par des souterrains, stockées dans des réservoirs et des puits, alimentait déjà cuisines et salles de bain

A Maison Forte, quatre wc avec chasses d'eau fonctionnaient depuis le début du XX^{e} siècle. Jusqu'à son acquisition par la Municipalité en 1995, la maison de maître et les communs étaient alimentés en eau par les souterrains et le puits de la cour intérieure, grâce à une pompe et des canalisations qui amenaient l'eau dans des réservoirs en galvanisé situés dans les combles.

Pour les habitants du village et des « écarts » comme le quartier de Montbel, le quartier de la gare, les Sept Chemins, la distribution communale va supprimer la corvée d'eau.

Si trouver l'eau souterraine, c'était l'affaire du sourcier, l'homme qui « a le don », si creuser et bâtir le puits c'était l'affaire du puisatier, un maçon spécialisé pour ce travail dangereux, aller au puits c'était l'affaire de chacun !

L'eau, c'est la vie et il s'agit de la remonter, cette eau des profondeurs ! A Vourles dans le centre village, on trouve l'eau à environ 6 mètres. Au cours des époques les moyens ont évolué : le seau au bout de la corde a été complété par la poulie et le treuil qui démultipliaient le poids à remonter. Les pompes manuelles sont apparues ensuite : pompes à chapelet, à godets, avec clapet en pied et membrane caoutchouc, ces diverses pompes sont devenues des objets de collection.

Un inventaire des puits de notre commune montre que beaucoup existent encore :

- Dans les maisons ou les granges pour les puits privés
- Dans les jardins ou les cours de maisons de village, en limite de propriété pour les puits mitoyens avec plusieurs ouvertures
- Dans les rues et les impasses pour les puits communautaires. Certains étaient propriétés privées, comme celui de l'impasse du Puits sans poulie et pour d'autres le droit de puisage était règlementé (puits Besséas ci-contre).

De nombreux puits ont perdu leur margelle et leur pompe et sont recouverts au ras du sol par des dalles de pierre. Qui sait s'ils ne resserviront pas un jour ?

Page suivante >>

En revanche, ce qui a bel et bien disparu, c'est la boutasse de la Serve.

Il y avait à Vourles de nombreux bassins creusés par l'homme soit pour l'agrément des maisons bourgeoises, soit pour abreuver les animaux de ferme. Chaque ferme vourloise possédait d'ailleurs bassins et abreuvoirs.

Si les bassins étaient artificiels, les boutasses étaient naturelles, la plus importante, la Serve, faisant partie au XIX^{e} siècle de la propriété des Demoiselles Comte (actuellement en partie collège Querbes).

Ah, la Serve ! Que de souvenirs pour les anciens Vourlois… Entourée de pierres sur 3 faces, elle offrait une descente en terre pour l'approche des animaux. Avant la guerre on y faisait tremper le sorgho qui servait pour la fabrique de brosses, la paille avec laquelle on attachait la vigne et les osiers pour fabriquer des paniers.

Les jeunes allaient y prendre le frais et s'y rencontrer, mais gare aux moustiques !

Son curage était une source de conflits qui revenaient régulièrement dans les délibérations du Conseil municipal.

A Maison Forte, on trouvait une très grande piscine et plusieurs bassins d'agrément dont deux subsistent.

Dans la propriété Baverez (actuel parc municipal) un beau bassin était alimenté par le Bois des Côtes via l'impasse de la Guillotière. Au Château Payen (actuel Parc des Cèdres) le bassin d'agrément servait aussi à l'irrigation. Au château de La Roche, le bassin proche de l'orangeraie, portait le joli nom de « miroir d'eau »

L'adduction d'eau à Vourles date des années 1950. Grace à la construction du château d'eau au Bois des Côtes, par le Syndicat des eaux Millery-Mornant, chaque maison a désormais « l'eau sur l'évier ».

Ensuite les agriculteurs ont arrosé avec l'eau de l'irrigation… mais ceci est une autre histoire…

DOSSIER

Compte Rendu de mi-mandat (2008/2014)

Depuis mars 2008, date des dernières élections municipales, les élus et les agents communaux, travaillent pour respecter le projet de mandat approuvé par les électeurs vourlois.

Secondés par une équipe d'agents communaux dynamiques, le maire, les adjoints et conseillers municipaux se sont investis dans diverses tâches, intégrant les commissions, prenant en charge les dossiers, minimisant les dépenses de fonctionnement pour permettre d'investir dans des équipements pour les Vourlois.

A ce jour, après 40 mois de mandat, le constat est positif puisque nombre des projets sont réalisés, en cours ou à l'étude.

Les idées de campagne méritent parfois d'être ajustées en fonction des contraintes techniques, humaines ou budgétaires. La crise économique, les réglementations, les réformes et les décisions de l'Etat sont également des facteurs qui peuvent perturber les projets.

D'autre part, au fil des mois et au vu des demandes et des besoins des Vourlois, d'autres projets ont vu le jour, certains se sont déjà concrétisés.

La municipalité a entrepris de participer à une démarche citoyenne et volontaire avec la mise en place d'un plan d'actions variées pour ajuster développement économique et développement durable à travers une politique économique et une gestion rationnelle, des affaires publiques conduites de façon prévisible et efficace, le souci d'intégrer l'environnement aux décisions, un mode de gouvernance permettant la pleine participation des administrés.

UN CADRE DE VIE AGREABLE

■ AMENAGEMENT ET EMBELLISSEMENT

• Depuis mars 2008, de nombreux travaux ont été entrepris dans le village pour embellir certains secteurs, les rendre plus attractifs : **ainsi la place des devoirs et droits du citoyen** a été réalisée par l'équipe municipale qui a ajouté l'aménagement d'un square derrière l'église. En 2010, **le centre du village** fut à son tour embelli et sécurisé. **La place André Morel** a changé d'aspect, en 2011 : la démolition de la salle éponyme vieillissante et le réaménagement du secteur offre désormais une place aussi esthétique que fonctionnelle.

• Diverses **propriétés aux abords du parc ont été acquises** par la municipalité depuis 2008 pour d'une part contrôler de nouvelles constructions, et d'autre part aménager des parkings, étendre le parc municipal, créer un musée de la vigne, etc…

• **L'enfouissement des éclairages publics** s'est poursuivi par la rue Louis Vernay et la rue Jean Baptiste Mermet. Il continuera l'année prochaine avec le Chemin de la Plaine.

• De **nombreuses places de stationnement** ont été créées ou sont en cours de création.
Le parking de la Combe, créé en 2008, offre 27 places de stationnement. Les travaux de réaménagement de la place André Morel ont permis de créer 40 places supplémentaires.
Les parkings prochainement créés entre le parc et la rue Louis Vernay apporteront 50 places à proximité des commerces.
Le parking du Pôle enfance a été agrandi et modifié pour permettre une meilleure circulation et donner davantage de places de stationnement aux parents accompagnant leurs enfants.
Ce sont, ainsi, environ 120 nouvelles places de stationnement qui sont mises à la disposition des Vourlois portant le total à 566 places de stationnement marquées au sol.

Dans la seconde moitié du mandat, l'équipe municipale travaillera sur **le projet d'extension du parc et de coulée verte** allant de la place André Morel à Maison Forte.

■ ENVIRONNEMENT NATUREL PRESERVE

• Le PLU, mis en place en août 2009 préserve, les espaces naturels. Ainsi, **peu de zones ont été ouvertes à urbanisation** (rue Jean Marie Chevalier jusqu'au chemin du Bois des cotes, chemin des sapins et Zone des Goules). **Un corridor écologique** ceinturant la commune permet le passage des animaux. Hormis une zone agricole sur laquelle la construction d'exploitation agricole est permise, tout le reste des zones agricoles est totalement inconstructible.

• Afin d'éviter les friches et pour faciliter **l'installation d'agriculteurs biologiques** dans la plaine à proximité des puits de captage, la municipalité a mis à disposition d'un groupement d'agriculteurs biologiques (Les Agronautes) plus de dix hectares.

• Pour le **nettoyage et l'entretien des espaces publics,** l'équipe des agents de voirie a été renforcée par le personnel de Maison Forte et du complexe sportif.

• **Le contrôle du bon fonctionnement des installations d'assainissement non collectif** est presque terminé (36 installations sur 37).

• Pour lutter contre les excréments canins qui polluent les trottoirs et les rues, **huit distributeurs de sacs pour déjections canines** ont été installés en divers points de la commune.

■ PATRIMOINE RESTAURE ET ENRICHI

• La **sculpture monumentale** en bronze signé Léon Landrivon et symbolisant les devoirs et droits du citoyen a été inaugurée en décembre 2008.

• Un **nouvel orgue**, de type polyphonique baroque, a remplacé en 2009 l'ancien orgue de mauvaise qualité musicalement. Cette réalisation de grande qualité, parfaitement intégrée architecturalement dans l'église Saint Bonnet, s'inscrit dans la volonté de l'équipe municipale d'enrichir le patrimoine communal.

• Des travaux de **restauration du clocher** étaient nécessaires, à cette occasion une chapelle a été créée dans le soubassement du clocher et un **nouveau vitrail** dessiné par Jean Fusaro a été installé.

• La **croix du cimetière** installée en 1844 avait subie au fil du temps de grossières réparations. Le granit s'étant désagrégé, le ciment avait recouvert la pierre. La base a été conservée, démontée, nettoyée et remontée… Une nouvelle croix taillée dans la pierre de Villebois a été installée à la place de l'ancienne.

• Pour les préserver, les **registres d'état civil** de la commune de 1620 à 2008 ont été numérisés. Ils sont désormais conservés sur support informatique et accessibles en ligne (de 1620 à 1910).

Acquisition d'une propriété jouxtant l'alambic : **projet de musée de la vigne et du patrimoine**

UNE COMMUNE SEREINE

■ SECURITE ROUTIERE

• En concertation avec les riverains, afin de limiter la limite excessive dans certaines rues du village et de mettre en sécurité les secteurs, des **ralentisseurs et des passages surélevés** ont été mis en place rue des Vallières, Chemin des Balmes et rue Bertrange Imeldange. Dans ce même objectif de sécurité des piétons, le centre du village est désormais une **zone 30**.

• Chemin de la Plaine, pour ralentir les automobilistes à l'intersection du chemin des Ronzières, la commune a financé **l'aménagement d'un rond point.**

• **L'entrée et la sortie du nouveau marché aux fruits** ont été modifiées en 2009 pour interdire la traversée de la chaussée aux véhicules sortants, et pour permettre une fluidité dans la sortie du marché. Dans l'objectif d'encourager et de faciliter l'accès des piétons au marché, un **chemin piétonnier** a été aménagé le long de la route départementale.

• Un arrêté municipal interdit désormais **la circulation des poids lourds de plus de 3,5 t** sur la commune sauf desserte et zone des 7 chemins

• La vitesse des automobilistes étant excessive dans certaines rues, le recours à **des contrôles ponctuels de la vitesse** par la police municipale et la gendarmerie a été demandé par la municipalité.

■ SECURITE ET SANTE

• Pour accroitre la présence de la **police municipale** dans la commune, un second policier municipal a été recruté fin 2008 et leur présence est requise le samedi matin et lors de certaines manifestations.

• **L'opération tranquillité vacances** permet aux Vourlois de partir plus serein en vacances. En effet, la police municipale effectue des surveillances au domicile des personnes qui ont signalé leur absence. De même, a été lancée **l'opération tranquillité senior.**

• La commune a établi une liste de toutes les personnes vulnérables en cas de canicule. Une surveillance est mise en place.

• En 2008, la **nouvelle caserne des sapeurs pompiers** de Vourles-Brignais a été inaugurée par Serge Fages, maire de Vourles et Paul Minssieux, maire de Brignais

• Le **Document d'Information Communal sur le Risques Majeurs** (DICRIM) a été élaboré en 2009 afin d'énoncer les mesures préventives en cas de catastrophes majeures affectant le territoire et la population. Le document est destiné à informer sur les dangers potentiels qui existent sur la Commune et sur la conduite à tenir en cas d'accident. De même, **le Plan communal de sauvegarde** (PCS), prépare les élus et le personnel à la gestion des risques.

• Dans le cadre de la mise en place du DICRIM et du PCS, **une sirène** a été installée sur le toit de la mairie pour prévenir en cas de danger.

• En novembre 2008, pour contribuer à sauver des vies, la commune a installé trois **défibrillateurs automatiques**, utilisables par tous en cas d'urgence.

■ SURVEILLANCE DES BATIMENTS PUBLICS

Des systèmes d'alarme reliés à un organisme de surveillance sont installés progressivement sur les bâtiments publics. Ont été équipés, tout d'abord, les salles de séminaire de Maison Forte qui accueillent des expositions de peinture de valeur ; les bureaux de la CCVG cambriolés à plusieurs reprises, ensuite la bibliothèque (exposition du musée des confluences), puis le Pôle enfance en construction.

La **protection** continuera, dans les prochaines années, par la mairie lors des travaux d'extension, et d'autres salles de Maison forte.

UNE COMMUNE ECO EXEMPLAIRE

■ PLAN D'EXEMPLARITE

Avec la mise en place d'un plan d'exemplarité la commune de Vourles, s'engage à intégrer le développement durable au cœur de ses priorités, et à déployer une démarche d'éco responsabilité. Une sensibilisation des agents a été menée et un plan d'actions défini avec des objectifs chiffrés, à plus ou moins long terme.

■ ECONOMIES D'ENERGIE

• **L'audit énergétique,** réalisé en 2010, a répertorié les postes sur lesquels des économies d'énergies pouvaient être réalisées. Une planification de la mise en œuvre des recommandations est en cours. Les abonnements d'électricité et de gaz ont d'ores et déjà été modifiés.

• Dans le cadre de la construction du Pôle enfance, le choix de la **géothermie** a été retenu dans une démarche écologique et économique.

• Lors des récents aménagements des places, l'installation d'éclairage à diodes va permettre de **réduire la consommation d'énergie** par la variation d'intensité de lumière. De même, le remplacement des décorations lumineuses, en 2009, a réduit considérablement la facture d'électricité puisque la consommation totale des illuminations pour un mois n'est plus que de 170 €.

• **Des conseils gratuits et personnalisés** sur les économies d'énergie et les énergies renouvelables sont donnés aux habitants, lors des permanences info énergie organisées par la CCVG au sein de chaque commune membre.

■ SENSIBILISATION AU RECYCLAGE, AU COMPOSTAGE ET AUX GESTES ECO CITOYENS

• En partenariat avec la commune, les associations de parents d'élèves des deux écoles se sont associées pour la mise en place des lignes **de pedibus**.

• **Les animations scolaires** d'éducation à l'environnement ont été renforcées (en lien avec la CCVG).

• Pour permettre de réduire les ordures ménagères et inciter au compostage, la commune prend en charge une partie du coût d'un **composteur**.

• Des **poubelles sélectives** sont progressivement mises en place dans les lieux publics et les salles communales. Le tri sélectif est également fait au sein des services municipaux.

• Pour faciliter le **recyclage**, divers réceptacles sont installés dans l'entrée de la mairie (capsules café, piles, cartouches d'encre…)

• Les échanges de courrier, de comptes rendus se font au maximum par e-mail pour **éviter l'impression** et les déplacements.

■ VERIFICATION DES ONDES

La commune a demandé la réalisation de mesures de champs électromagnétiques de l'antenne installée au Bois des Côtes.

■ ENTRETIEN DES PARCS ET LIEUX PUBLICS

• Le fleurissement prend en compte l'attrait esthétique mais surtout l'intérêt écologique, en choisissant des **fleurs et des plantes peu gourmandes en eau**. De même, les arbres et les plantes installés lors des nouveaux aménagements sont choisis en adéquation avec la situation.

• Depuis trois ans, les produits phytosanitaires toxiques et dangereux sont remplacés par des **produits labellisés**.

• Un terrain acquis au bois des cotes est désormais utilisé pour le **dépôt des végétaux** des services techniques.

■ EVITER LA POLLUTION VISUELLE

Depuis 2008, le règlement local de publicité limitant ou interdisant la publicité dans certains secteurs est mis en application en lien avec la Direction Départementale du Territoire.

UNE COMMUNE DYNAMIQUE

■ SOUTIEN AUX ASSOCIATIONS

• La volonté de l'équipe municipale est **de soutenir les associations et les bénévoles** qui sont le dynamisme de notre commune.

La commune de Vourles compte un nombre important d'associations et c'est grâce aux bénévoles, qui donnent de leur temps sans compter, que des activités multiples et diverses peuvent être proposées à tous les Vourlois quels que soient leur âge, leurs goûts, et leurs passions.

Ces associations sont créatrices d'évènements reconnus dans la région tels que les Automnales, la Foulée vourloise, le Salon Art et Lumière… D'autres clubs sont renommés pour leurs résultats, joueur de foot devenu professionnel, champions du monde de scrabble…

• **Le forum des associations** connait chaque année un réel succès et témoigne de la vitalité du tissu associatif.
• Pour permettre des échanges et une concertation, **des membres d'association, font partie de différentes commissions communales** : commission des sports, commission culturelle. **Un élu a été nommé référent** pour chaque association.
• Suite à la construction du Pôle enfance, les salles de Maison forte sont redistribuées aux associations.
• Le montant **des subventions allouées aux associations a augmenté** de plus de 30 % en 3 ans.
• Les élus sont **à l'écoute des demandes et travaillent en collaboration** avec les responsables d'associations pour répondre à leurs attentes dans la mesure du possible financièrement et techniquement.
• En 2009, a été créé **l'Office Municipal des Sports** qui rassemble des élus et les acteurs du sport à Vourles. Il a pour mission de recenser les besoins, d'oeuvrer à la promotion du sport, d'émettre des avis et des propositions…
• Différentes **plaquettes recensant les activités associatives** ont été éditées par la commune pour promouvoir les associations et le travail des bénévoles.

■ DES MOMENTS FESTIFS

• La **Fête des Vourlois a été repensée** ; depuis octobre 2008 elle se déroule sur toute la journée du dimanche avec la création de la chasse au trésor, un repas sous chapiteau et de nombreuses animations…
• **La première Fête des lumières** à Vourles a été organisée en décembre 2008. Les Vourlois, à leur grande satisfaction, peuvent ainsi partager un moment convivial et assister à des spectacles de lumière à deux pas de chez eux.

• **La Fête des sports**, créée en 2009, regroupe toutes les associations sportives. C'est l'occasion de découvrir les associations, de participer à des ateliers sportifs ludiques et à une journée festive.
• Des décorations de Noel sont installées dans le centre village et les décorations lumineuses ont été renouvelées pour célébrer agréablement les **fêtes de fin d'année.**
• Toute la population est invitée par le maire et le conseil municipal à assister à la **cérémonie des voeux** depuis 2009. C'est un temps privilégié pour faire le bilan, présenter les projets, échanger avec les habitants et passer un moment convivial.

■ DES EVENEMENTS CULTURELS

• La commission culturelle met en place chaque année la **saison culturelle** avec des spectacles et des expositions de qualité, proches de chez soi à des prix raisonnables.
• Des **expositions de peinture** de grande valeur sont saluées par la critique spécialisée et attire les foules ; ouvrages et catalogues sont édités par la commune.

• Chaque année, depuis 2009, plusieurs **concerts d'orgue**, gratuits, sont organisés à l'église.
• La **fréquentation de la bibliothèque est en hausse**, grâce au choix des ouvrages au plus proche des attentes des lecteurs. Un coin ados a été spécialement aménagé. **Des heures de conte** sont organisées pour les enfants et un temps détente avec café pour les parents. Plusieurs fois par an, sont organisées **des expositions dans les locaux de la Bibliothèque**. **Le comité de lecture**, créé au sein l'association Les amis de la Bibliotheque, propose au public une sélection d'œuvres avec une critique.

■ DES CEREMONIES

• Chaque année, sont organisées **les cérémonies patriotiques** de commémoration. Pour leur donner un relief particulier, la lecture de message officiel est faite par les enfants du CME. Ces journées contribuent à entretenir le devoir de mémoire et rassemblent de plus en plus de Vourlois

• Au cours de la première **cérémonie de Citoyenneté**, en avril 2011, les cartes électorales ont été remises à plus de 30 jeunes citoyens présents. Cette cérémonie de citoyenneté à la fois solennelle et conviviale est l'occasion d'aborder ensemble le sens du mot « citoyenneté », de rappeler les valeurs citoyennes et républicaines ainsin que le droit de vote.

■ DES EQUIPEMENTS PUBLICS PARTAGES

La commune met à la disposition gratuitement des associations, les structures communales pour leurs activités ou leurs manifestations.

Equipements sportifs

• Pour répondre à une demande des jeunes Vourlois, **un terrain multisports** a été installé à côté du skate park. Peuvent y être pratiqués : le basket, le foot, le tennis, le volley et la course…
• Régulièrement **des visites des installations sportives** sont faites avec les élus responsables des sports, les associations utilisant les locaux et le responsable des services techniques pour relever les besoins de travaux et les demandes faites par les associations.
• Suite aux demandes des clubs de foot et de tennis et vu la dégradation prématurée des installations du complexe sportif, **une étude de faisabilité** a été menée par un cabinet spécialisé.
• Pour des raisons de sécurité, des **travaux de rénovation au complexe sportif** sont en cours. Les gradins qui s'effondraient et présentaient un danger vont être supprimés et remplacés par des murs de gabions avant d'engager d'autres travaux.

Dans la 2e partie de mandat d'**autres projets d'équipements sportifs** devraient se concrétiser :
mur d'entrainement de tennis, terrain de football synthétique, mise en conformité des vestiaires, gradins entre les 2 terrains de foot, nouveau dojo, table de ping-pong dans le parc, parcours sportif paysagé…

Equipements pour enfants

• **Un nouveau jeu pour enfants**, adapté aux touts petits, a été installé en 2011 dans l'aire de jeux d'enfants et inauguré par le conseil municipal d'enfants à l'initiative du projet.

• En septembre 2011, sera inauguré le **Pôle enfance** regroupant la nouvelle structure multi accueil de 20 berceaux, le RAMI, et toutes les classes du groupe scolaire Girard Desargues, permettant ainsi aux parents de trouver sur un lieu unique la garde et la scolarisation des enfants. **Une nouvelle unité de restauration** sera en service avec un self pour les élèves des classes élémentaires, une amélioration de la qualité des repas et introduction de plat BIO.

Et aussi…

Rénovation des locaux de l'ADMR
Redistribution des locaux de Maison forte aux associations à partir de septembre 2011

Dès septembre 2011, un groupe de travail sera constitué pour travailler sur **le projet d'une nouvelle salle des fêtes et de loisirs.**

■ DES COMMERCES

Pour faciliter **l'installation des commerçants**, la commune a acquis deux locaux commerciaux place de la Résistance, permettant ainsi le déménagement de la boulangerie et l'arrivée d'une fleuriste.

COMMUNE SOLIDAIRE

■ ACTIONS SOCIALES

• **Les demandes d'aides financières augmentent** chaque année. Toutes les demandes sont étudiées par le Centre Communal d'Action Sociale et la commune vient en aide aux personnes en difficulté financière.

• Le **budget du Centre Communal d'Action Sociale** a augmenté de 6 % en 2 ans.

• Dans le cadre du développement de son action sociale, le Centre Communal d'Action Sociale a réalisé **une analyse des besoins sociaux**. Il s'agit non seulement de présenter les réponses actuelles aux besoins mais aussi d'être en capacité d'adapter et de prendre en compte les besoins non encore satisfaits et également d'anticiper ceux susceptibles d'émerger dans des domaines variés tels que les personnes âgées, les chômeurs, les enfants…

■ ACTIONS POUR LES SENIORS

• Diverses **actions gratuites** en faveur des personnes âgées de la commune sont maintenues : le voyage de printemps, la distribution des colis de Noël par les conseillers municipaux, le repas de Noël…

• **Les échanges intergénérationnels ont été renforcés ;** ainsi lors de la semaine bleue les personnes âgées et les scolaires partagent leurs expériences et compétences (pétanque, lecture, internet…), et les enfants du Conseil municipal d'enfants participent à la crêpe party de la maison d'accueil la Grande charrière.

• **Un questionnaire** a été envoyé à toutes les personnes de plus de 65 ans pour connaitre leurs attentes et leurs besoins. Les personnes destinataires ont apprécié cette démarche et 45% d'entre elles ont répondu au questionnaire.

• Chaque année lors de la semaine bleue, **des conférences** sont organisées à destination des personnes retraitées et des personnes âgées.

■ LOGEMENTS

• Pour inciter à la diversification de l'offre de logements, permettre à tous de se loger sur Vourles, et promouvoir une réelle mixité sociale, le PLU adopté en 2009 oblige à la construction de **35 % de logements sociaux** quel que soit le secteur, à partir de 3 logements construits.

• A hauteur de 50 % chacune, **la commune et la communauté de communes se portent garantes** pour les emprunts faits par les bailleurs sociaux pour la construction et la rénovation de logements sociaux

• Une zone de 10 hectares est réservé sur le PLU pour la création de la **ZAC des Goules** qui accueillera une large mixité de type de logements (maisons individuelles, petits collectifs). L'objectif est de donner la possibilité aux Vourlois et aux personnes qui souhaitent vivre à Vourles d'accéder à la propriété avec des moyens financiers modestes ou de trouver des locations correspondant à leurs revenus.

• La commune a acquis suite à un décès, **une propriété située entre le parc municipal et la rue Louis Vernay**, pour y maitriser les constructions. Un appel à projet a été lancé en début d'année : le cahier des charges établi limite le nombre de logements à 50, donne des orientations d'aménagement, impose un nombre de places de stationnement supérieur aux obligations d'urbanisme, fixe un prix de vente minimum correspondant au coût supporté par la commune… Le choix du projet sera fait avant la fin 2011.

• Le local situé au-dessus de l'ADMR est réaménagé en **logement d'urgence** et adapté pour recevoir une famille vourloise se retrouvant sans domicile pour raisons diverses. La commune doit répondre à ces situations difficiles qui se présentent de plus en plus fréquemment.

■ DES ACTIONS POUR LES JEUNES

• **L'Espace Jeunes** ouvert aux jeunes âgés de 12 à 17 ans a vu sa fréquentation augmenter (40 inscrits en 2010), avec des animations proposées de meilleure qualité.
• Depuis 2008, **le centre de loisirs** accueille les enfants de 4 à 12 ans également le mercredi. Un programme détaillé des vacances scolaires est établi à l'avance ; la fréquentation est en hausse.
• **Les jeunes élus du Conseil Municipal d'enfants** ont travaillé sur des projets tels que jeu d'enfants, bourse aux jouets... Ils participent aux diverses commémorations et manifestations sur la commune.

• Les élus travaillent en lien avec l'école publique et l'école privée pour organiser des évènements communs : ainsi depuis 2009 les **Olympiades** rassemblent tous les enfants scolarisés en primaire à Vourles pour une grande journée sportive. En 2011, le premier défilé de Carnaval commun aux deux écoles a été annulé en raison de la pluie.

■ EMPLOI et FORMATION

• La **zone d'activités des Plattes 3** est en cours de commercialisation.
• **L'antenne Passerelle pour l'Emploi** est soutenue par la municipalité. Les bénévoles dynamiques apportent aide et conseil aux demandeurs emploi et fournissent un service aux entreprises locales pour leur besoin de recrutement.
• L'équipe municipale a encouragé **l'implantation du magasin Leroy Merlin** qui apportera plus de 120 emplois sur le secteur et mis a disposition des locaux pour le recrutement.
• La **formation des jeunes** est un élément important pour l'emploi. Les stages effectués par des jeunes, lors des cursus scolaires ou universitaires, sont un plus dans leur expérience ; c'est pourquoi l'équipe municipale répond favorablement, dans la mesure du possible, aux demandes de stage. En 2010-2011, les services municipaux ont ainsi accueilli 5 stagiaires. Le conseil municipal a créé un poste d'agent de crèche en alternance.

GESTION RESPONSABLE DU SERVICE PUBLIC

■ LE SENS DU SERVICE PUBLIC

• **Les services municipaux** ont été réorganisés, de nouvelles compétences ont été recrutées tout en maitrisant les effectifs, des groupes de travail constitués.
• Le régime indemnitaire du personnel a été révisé **avec instauration d'objectifs.**

• Un **plan de formation** est élaboré pour que chaque agent fasse évoluer ses compétences.
• Le personnel est désormais plus **impliqué dans la gestion de la commune** avec une présence accrue dans les commissions et aux diverses manifestations communales.

• La municipalité a mis en place **le service minimum d'accueil à l'école**. En cas de grève des enseignants, les enfants sont gardés par les ATSEM.
• **La garderie et l'étude scolaire, gratuites**, sont organisées par la municipalité.

Pour améliorer la qualité de l'accueil, créer des lieux plus appropriés, offrir une salle des mariages pouvant accueillir toutes les personnes présentes, **la mairie sera agrandie en 2012**

■ GESTION SAINE DES FINANCES

• La volonté de la municipalité est d'investir dans des équipements pour les Vourlois. Pour faciliter la **maitrise des dépenses de fonctionnement** et opérer un virement maximum au budget d'investissement, le budget est désormais établi par service. La rationalisation des dépenses à caractère général est la principale préoccupation.
• **Les taux de la taxe d'habitation et de la taxe foncière n'ont pas changé** depuis 2007. L'équipe municipale travaille et veille au budget, pour ne pas accentuer les dépenses des ménages tout en leur apportant des équipements et des services supplémentaires.
• **L'endettement de la commune est maitrisé**, malgré les acquisitions et les travaux engagés depuis 3 ans (plus de11 millions d'euros entre 2008 et fin 2011). L'encours total de la dette est estimé à 3,2 % (moyenne de la strate pour 2010 : 11,57 %)
• Les **recherches de subventions** sont faites pour chaque projet et les dossiers de subvention suivis par le service des finances.

■ COMMUNICATION ET CONCERTATION

• Des **réunions de quartier** ont été organisées pour la mise en place des ralentisseurs et c'est selon les demandes des riverains que les emplacements ont été choisis.

• Des **réunions publiques**, plusieurs fois par an, sont l'occasion de présenter les projets et d'échanger avec les habitants.
• De **nouveaux panneaux lumineux**, installés en 2009, donnent plus d'informations aux Vourlois.
• Le **site internet** a été entièrement refait pour une meilleure lisibilité par l'internaute.
• La **lettre d'information électronique** est envoyée, chaque mois, aux personnes inscrites.
• Par l'intermédiaire du site internet, de nombreuses **questions** sont posées par les internautes, vourlois ou autres, au maire, aux adjoints et aux services municipaux.
• A l'issue du conseil municipal, **la parole est laissée au public**, c'est un moment privilégié pour répondre aux questions et écouter les remarques.
• Pour une meilleure concertation, des **questionnaires** sont proposés aux Vourlois : questionnaire des seniors, questionnaire de la bibliothèque…
• Toute personne qui le souhaite peut être reçue, sur **rendez-vous** par le maire ou les adjoints.

UNE COMMUNE AU SEIN D'UNE INTERCOMMUNALITE ACTIVE

• La commune de Vourles participe et soutient le projet **de centre aquatique intercommunal**. Le choix du terrain retenu est situé à Brignais, un programmiste travaille actuellement sur le projet.

• Le **plan local d'habitat** élaboré au niveau intercommunal, est le reflet d'une politique intercommunal volontariste. Il fixe les objectifs de production de logements pour chaque commune. Pour aider à la construction de logements sociaux, des subventions sont attribuées pour les projets sur le territoire intercommunal. Des aides financières sont également données, suivant des critères, pour l'accession à la propriété.

• La Communauté de Communes de la Vallée du Garon coordonne un projet de cartographie de **carte bruit** ainsi qu'un plan de prévention du bruit (PPBE) qui a pour objectif de prévenir les effets du bruit, réduire, si nécessaire, les niveaux de bruit, et protéger les zones calmes.

• Une étude sur **les transports** menée en 2009 a permis de mieux cerner les flux de déplacement sur le territoire et les besoins vers l'agglomération lyonnaise ou inter-communes, notamment pour la desserte des pôles de loisirs et administratifs, et des nombreuses zones économiques de notre territoire. Aujourd'hui, les élus communautaires travaillent en lien avec d'autres collectivités compétentes : la Région, le Département et le Sytral. Après avoir défini un schéma de transport collectif, les élus sont désormais à la recherche du mode de gestion qui leur permettra d'atteindre cet objectif au meilleur coût.

• La commune de Vourles a donné un avis négatif au projet de nouveau schéma intercommunal présenté par le préfet, qui retire la commune de Millery de la CCVG pour l'inclure au Grand Lyon. Toutes les communes de la CCVG défendent le **maintien de la CCVG en l'état actuel.**

L'équipe municipale est déterminée à respecter les objectifs fixés et à répondre, dans la mesure du possible, aux attentes de ses concitoyens.

Les élus, d'ici la fin du mandat, continueront les actions engagées et travailleront, tout en maitrisant les dépenses, sur les projets suivants :

- Extension de la mairie
- Extension du parc et coulée verte
- Table de ping pong extérieure
- Travaux d'insonorisation de Maison Forte
- Protection des bâtiments publics
- Mise en œuvre de recommandations pour les économies d'énergie
- ZAC des Goules
- Transports en commun (projet intercommunal)
- Complexe sportif : mur d'entrainement tennis, terrain de foot synthétique, réaménagement des vestiaires,
- Nouveau Dojo
- Nouvelle salle des fêtes et de loisirs
- Parcours sportif paysagé
- Plan d'accessibilité (projet intercommunal)
- Centre aquatique (projet intercommunal)
- Musée de la vigne et du patrimoine

Bibliothèque

Expo. Afrique

Eleves CP. Desargues

LES EXPOS

Après l'exposition des élèves de Catherine Brun, de l'AVF, qui cette année avaient choisi d'encadrer *L'Homme*, la bibliothèque a été ornée par les couleurs chatoyantes de l'Afrique... Avec une exposition de photographies sur le Pays Dogon d'abord, réalisées par Muriel Gourbeault, puis avec l'exposition *L'Afrique au quotidien*, la collection *Meynet* prêtée par le Musée des Confluences. Pour ces deux expositions, les élèves de l'école publique Girard Desargues et les élèves de l'école privée Louis Querbes ont bénéficié de visites guidées, organisées par la bibliothèque, pendant le temps scolaire. Quelques uns sont revenus présenter à leur tour à leurs parents les coutumes et les croyances remarquables des Dogons, ou les appui-nuques d'Ethiopie.

Jean-Eric Froment quant à lui nous a fait découvrir la beauté et la richesse de la nature, sublimée à travers ses photographies consacrées aux fleurs et aux insectes, comme si mantes religieuses et anémones avaient posé pour le photographe vourlois.

LES ACTUS

La bibliothèque sera fermée du 6 août, à midi au 30 août, à 16h. A partir du samedi 16 juillet, vous pourrez emprunter le double de documents, pour le double de temps.

Un questionnaire, destiné aux abonnés et à ceux qui ne le sont pas, est disponible à la bibliothèque et téléchargeable sur le site de la mairie. Nous vous remercions par avance de prendre un peu de temps pour le compléter, afin de pouvoir répondre au mieux à vos attentes. Vous avez jusqu'au 1er octobre inclus pour nous le retourner (en mairie, à la bibliothèque ou par mail à bibliotheque@vourles.fr).

LES PROJETS

Les contes reprendront dès le mois d'octobre. Tout au long de l'année, Eliane Philibert vous fera rencontrer des animaux : qu'ils viennent du froid ou du fond des mers, de la ferme ou de la jungle, toute cette ménagerie saura étonner et ravir les plus jeunes ! La prochaine heure du conte aura lieu le samedi 22 octobre, à 10h30.

Et pour repartir un peu au soleil, un mois après la rentrée, nous vous proposerons une exposition qui vous permettra de créer votre propre carnet de voyage. *Les Carnets de Voyage, mode d'emploi :* du 4 octobre au 23 novembre !

Vous retrouverez le programme complet des animations de la bibliothèque dans la plaquette culturelle, dès le mois de septembre et sur la page internet de la bibliothèque.

Fête de la musique

Cette année, la fête de la musique était prévue dans la cour carrée de Maison Forte. Malheureusement les embellies ne se sont pas maintenues dans la soirée.

Malgré ce temps pluvieux, les Vourlois étaient au rendez-vous et le théâtre a accueilli spectateurs et musiciens. C'est dans une atmosphère bon enfant que nous avons pu apprécier les groupes de l'école de musique soutenus par Jean-Luc Chambéry leur professeur. Le groupe Zumbakaï a clôturé cette fête. Il nous a fait partager leur énergie et leurs rythmes endiablés, sur lesquels les spectateurs encore présents ont pris plaisir à danser.

Clé Musicale Vourloise

Pour la rentrée prochaine, l'école de musique propose les instruments et classes suivantes : piano, saxophone, flûte traversière, trompette, guitare acoustique, guitare électrique, basse, batterie, chant, formation musicale, éveil musical.

La classe d'éveil musical s'adresse aux enfants de CP et grande section de maternelle.
En ce qui concerne le pôle musiques actuelles, deux formules sont proposées :
1) 1/2 h de cours instrumental par semaine,
2) 3/4 d'heure de cours individuel en alternance une semaine sur deux avec des séances de travail d'1h en groupe, sous la forme d'atelier.
Un peu plus de 60% des élèves en musiques actuelles ont choisi cette formule l'année passée. Le fruit de ce travail sera présenté lors d'un grand concert au mois de mai 2012.
Les élèves de la section classique qui le souhaitent travailleront aussi en petits groupes et présenteront leur travail lors du concert « Un petit tour…. », prévu au mois de mars 2012.

Des auditions réparties tout au long de l'année seront organisées afin que tous les élèves aient la possibilité de jouer devant un public.
Le forfait comprend, pour tous les élèves, 1h de formation musicale par semaine.

Les dossiers de préinscription sont disponibles sur le blog. La préinscription permet de choisir le créneau horaire désiré, en priorité, et nous permet de consacrer plus de temps aux nouveaux arrivants lors du forum.
Le reste des inscriptions s'effectuera lors du forum des associations début septembre.

Retrouvez toutes les informations sur le blog de l'école :
http://vourles.over-blog.com

CONTACTS :

• Coordinateurs :
Jean-Luc Chambéry : 06 62 33 73 29 / Delphine Gayot: 06 74 82 18 63
• Bureau :
Claire Lavier (présidente): 04 78 05 08 35
Nathalie Desfrançais (secrétariat / gestion): 04 26 63 83 06
Pascale Lotteau (communication): 04 72 31 78 46 / 06 86 72 88 68

E-mail : laclemusicale@gmail.com

Coulisses de Maison Forte

Contact : "Coulisses de Maison Forte" - 2, rue des Vallières 69390 VOURLES
Tél. 04 78 56 83 37 – 06 18 69 27 44
Mail : coulisses.mforte@free.fr - Site : www.coulisses.mforte.free.fr

Les groupes des Ateliers Théâtre et Théâtre d'Improvisation ont terminé la saison 2010-2011 en présentant, leur spectacle entre mai et juin.

Le public vourlois et les fidèles spectateurs soutenant les comédiens sur le plateau, ont eu l'occasion de découvrir, apprécier ou converser sur les textes contemporains représentés en scène par nos adhérents « comédiens » de tout âge :
• *L'amour d'un brave type* d'H.Barker mis en scène par Sabine Roche, nouvelle intervenante chez Coulisses Maison Forte ;
• *A chacun son serpent* de B. Vian mis en scène par Carmela Polifrone
• *Tant d'espaces entre nos baiser*s de J.Dragutin mis en scène par Christian Verdier, soirée en avant goût des représentations en 2012,
• *De l'autre côté du Miroir*, d'après M. Zimmer mis en espace par Monique Curat,
• *Crève-cœur* d'E.Herbette mis en scène par Carmela Polifrone.

Le groupe Improvisation Ados coaché par Julien Bourières, a rencontré le groupe Pièces en Stock de Francheville.

L'équipe du spectacle **« Que d'espoir ! »** continue sa tournée dans le Rhône et la Haute Loire. Elle présentera ce spectacle, dans le Haut Rhin en octobre 2011.

Dès à présent, amis amateurs de théâtre et théâtre d'improvisation, que vous soyez débutants, expérimentés ou confirmés, n'hésitez pas à prendre contacts pour renseigne-

Artistes Vourlois

SALON ART ET LUMIERE

Mickaël NACHBA

Avec un invité aussi talentueux et sympathique que Patrick Marquès, ce 18e salon ne pouvait que plaire aux amateurs d'art. Ils sont venus nombreux pour apprécier la qualité et la variété des œuvres exposées et ils ont eu plaisir à rencontrer bon nombre d'artistes dont Patrick Marquès, toujours disposé à partager sa manière d'appréhender la peinture pour exprimer la beauté et la complexité de l'être humain. Tout au long de la semaine et durant deux week-end, ce sont 1 200 visiteurs qui sont venus à Maison Forte. Les élèves de l'école Desargues ont bénéficié de visites commentées et les organisateurs ont eu plaisir à les revoir jouer les guides auprès de leurs parents.

La toute nouvelle présidente de l'association des Artistes Vourlois, Renée Delomier, voit débuter son mandat sous les meilleurs auspices, avec le succès reconnu de cette manifestation !

Pour le vernissage, Serge Fages, maire, et Michel Régnier, adjoint à la culture ont accueilli plusieurs élus régionaux. Christophe Guilloteau, notre député, a souligné qu'en 18 ans, il n'avait pas manqué un seul salon ; belle fidélité à la vie culturelle vourloise !

Un repas amical a conclu l'exposition, réunissant responsables de l'association, élus municipaux et artistes qui souhaitent tous longue vie au Salon Art et Lumière.

Les prix :

1er prix d'huile
Marie-Jo Rouvière de Lyon

2e prix d'huile
Mikaël Nachba de Vourles

Prix support papier
Marius Cousin de Lyon

Prix du jury
Fanny Bailly de Chaponost

Prix du public
Myriam Paslier de Genas

ments, inscriptions ou réinscriptions. Les ateliers reprendront à partir du 5 septembre, pour les adultes et du 12 septembre, pour les jeunes.

Le 24 septembre se séroulera un nouveau **stage d'improvisation théâtrale** pour adulte.

Les inscriptions sont possibles, par contact internet, courriel et téléphone, au forum des Associations de Vourles et sur rendez-vous.

Saison Culturelle

La plaquette culturelle sera distribuée en fin d'été. Réservez les dates sur vos agendas et profitez des sorties culturelles

SEPTEMBRE

• **17 septembre :** **Concert d'Orgue et récitant avec Caline Malnoury et Mario Hacquart,** église Saint Bonnet,
• **19 septembre :** **Journée du patrimoine à Vourles**, visites diverses,
• **Du 30 septembre au 2 octobre : Soirée Feydeau : « Ne te promène donc pas toute nue », « On purge bébé »** par la troupe THÉÂTRE 2000.

OCTOBRE

• **Du 4 octobre au 23 novembre : Exposition « Les carnets de voyage : mode d'emploi »** à la bibliothèque,
• **15 et 16 octobre : Music hall** avec la troupe Etravadanse.

NOVEMBRE

• **11.12.13 novembre : Les Automnales de l'humour** avec Coulisses de Maison Forte.

DÉCEMBRE

• **17 décembre : Concert d'Orgue avec l'organiste polonais, Roman Perucki,** église Saint Bonnet,
• **Du 6 décembre au 25 janvier 2012 : Exposition « Paysages de science »** prêtée par le Musée des Confluences, à la bibliothèque.

JANVIER

• **27 et 28 janvier 2012 : La cantatrice chauve de Ionesco** par la compagnie les Art'souilles.

FÉVRIER

• **4 février : Concert rock** par le groupe System D,
• **28 février au 18 avril : Exposition « Tous mes droits d'enfants »** à la bibliothèque.

MARS

• **2 au 18 mars : Exposition « Jean COUTY »** dans les salles de Maison forte,
• **Du 8 au 11 mars : Le médecin malgré lui de Molière** par Coulisses de Maison Forte,
• **17 mars : Mamma mia,** Comédie musicale par la troupe italienne Primadonna ensemble, à la salle Jean de Pascal,
• **24 et 25 mars : Le 8e péché,** spectacle de danse par la troupe Mixt and Crew,
• **31 mars : Concert d'Orgue avec l'organiste tchèque Frantisek Vanicek,** église Saint Bonnet.

AVRIL

• **28 avril : Concert Brassens** par le groupe Le grand chêne.

MAI

• **Du 5 mai au 6 juin : Exposition « Bizarres ces animaux »** prêtée par le Musée des Confluences, à la bibliothèque,
• **12 mai : Concert pop rock** par la Clé musicale vourloise à la salle Jean de Pascal,
• **Du 5 au 14 mai : Salon Art et Lumière** des Artistes vourlois, invitée Joëlle Rousset, salles de de Maison Forte.

JUIN

• **21 juin : Fête de la musique** à Maison Forte.

Institut de Beauté
SÉRÉNITÉ
soins et détente

Soins du corps, du visage, des mains, beauté des pieds, maquillage, épilation, massage relaxant, massage manuel amincissant.

Esthéticienne
Agnès SHAW

06 21 83 05 42
Serenite.institut@gmail.com

Lot "Le Clos Chevalier"
7 ter, rue JM Chevalier
69390 VOURLES

Ouvert du Lundi au Samedi midi, sur rendez-vous

CRÉATION ET ENTRETIEN DE JARDINS
Jean - Marc MILLIAT

Etude • Conseil Réalisation.
Maçonnerie Décorative
Terrasse • Dallage • Pavage.
Muret • Rocaille.
Terrassement et Voies d'accès.
Plantation • Gazon.
Taille • Tonte

71, chemin des Balmes - 69390 VOURLES
Tél. 04 78 05 58 27

FORUM DES ASSOCIATIONS

à Maison Forte samedi 3 septembre de 9h30 à 16h

Club de Scrabble de Vourles

Suite aux phases qualificatives douze joueurs du CSV ont obtenu leur ticket pour la finale du championnat de France individuel à Mulhouse.

Par équipe, le club a remporté deux divisions régionales et qualifié pour la première fois ces deux équipes pour la finale nationale à Orléans. L'une d'elles prend la 14ème place en première division, la seconde évoluait en 6ème division. Lors du championnat régional individuel, le CSV a du céder un titre qu'il détenait depuis huit ans ! Il place cependant quatre joueurs dans le top 10.

Signalons finalement quelques bonnes performances des joueurs du club, lors du festival de Vichy début juin, notamment Daniel, Jacqueline, Rémy ou Sylvain. Rappelons que le club propose les approches « loisir » ou « compétition ».

Séances hebdomadaires à la Salle des Fêtes :
Lundi 13h45 - Jeudi 20h

Contact : Sébastien GIANNINI - Tél : 06 74 86 74 02
E-mail : giannseb@gmail.com
Blog : http://commesurduvelours.blogspot.com

La Ronde Folklorique

Le samedi 9 avril, tous les groupes de la Ronde Folklorique se sont retrouvés à la salle des Garennes à Lyon, pour fêter le 50ème anniversaire de l'association «La Ronde Folklorique», fondée en 1961 par Marie Pasquier. L'invitation à cette journée avait été lancée à tous les anciens et actuels adhérents de la Ronde. Ce fut une belle réussite, puisque 340 personnes sont venues participer à cet anniversaire.

La fête a commencé par une danse de Serbie «la Suite Serbe» connue par tous et dansée à toutes les rencontres de la Ronde depuis cinquante ans ! Puis l'après-midi a continué avec des danses en costumes de différents pays : Autriche, Bulgarie, Ecosse, France, Grèce, Israël, Italie, Macédoine, Portugal, Roumanie, Serbie. Le groupe de Vourles représentait les danses d'Ecosse qui furent

très appréciées par les spectateurs.

Après un apéritif dînatoire, trois groupes d'animation ont fait danser le public : Fariboles (musiques traditionnelles et folk de France et Israël), Yves Leblanc (musiques de Bretagne et d'Irlande), la bande à Balk et David Brossier (musiques des Balkans).

De merveilleux moments de retrouvailles pour tous les adhérents.

Reprise des cours : mardi 20 septembre, 20h30, salle des fêtes.

Contact : Martine BLANC 06 68 87 20 84

club oenologie vourlois

Saison 2011-2012

La 2e année du Club Œnologie Vourlois se termine déjà. Vous avez été nombreux à participer à une ou plusieurs dégustations.

Pour la saison 2011-2012, nous vous proposons deux groupes, à 19h et 20h30, plus de choix de thèmes, plus de place et toujours le même concept : des séances de dégustation animées par un sommelier où sont étudiés, de façon conviviale, les grands vignobles de France et la base de la dégustation et de l'œnologie.

Toutes les dates sont disponibles sur notre site web :
www.club-oenologie.com
Tel : 06 80 45 01 36
Inscrivez-vous vite !

Les Joyeux Bouquins

Du 4 au 11 mai, par un temps magnifique, les Joyeux Bouquins ont découvert les paysages époustouflants de la Corse.

En ce début de période touristique, nous avons rencontré un excellent accueil dans tous nos arrêts. Parmi nos souvenirs : l'auberge rustique dans le maquis tenue par une famille d'éleveurs de porcs, le restaurant Colonna, ancien international de football dans la vallée de la Restonica, l'accueil chez l'ostréiculteur dans la région d'Aléria et bien sûr Bonifacio et la promenade en mer sous les falaises jusqu'aux Iles Lavezzi.
Autres activités de cette fin de saison : repas de printemps à Thurins et sortie dans la région du Mezenc.
A la rentrée, le 17 septembre, journée pétanque et autres jeux.

Petit Port de l'Ile Rousse

Classe en 1

Une bonne année pour les classes en 1 !

Après la vente de brioches en mars, toute l'équipe s'est retrouvée le dimanche 15 mai, pour la journée des classes. La remise des canotiers et des cocardes et les traditionnelles photos des Classes, sur le parvis de l'église, précédaient la visite à nos cinq classards de la maison de retraite et la dépose de gerbe aux monuments aux morts, sous un ciel clément.

Les cinquante participants ont poursuivi la journée par un apéritif partagé avec les Vourlois et un excellent repas au restaurant des Vallières, avant de terminer par quelques danses.

En automne, l'année 2011 se clôturera autour de nouvelles agapes avant le passage de flambeau aux classes en 2.

Classe an 2

Comme chaque année, le petit groupe soudé de la classe an 2, a partagé un repas mexicain lors de son assemblée générale annuelle. Bonne humeur et sympathie étaient au rendez vous.

La classe an 2 se prépare pour 2012, tous les nouveaux adhérents sont les bienvenus...

Si vous êtes nés dans une année se terminant par un « 2 », contactez nous au 04 72 31 78 43

FNACA

Jeudi 14 Avril, vingt adhérents ont pris la route pour une ''expédition'' à Saint Etienne : découverte de la fabrication des chocolats des Princes, accompagnée d'une généreuse dégustation. Ensuite, réconfortés par un bon repas à Sorbiers, ils ont visité la mine et plongé dans l'univers des charbonnages. Tout le monde a apprécié l'ambiance et la gentillesse de l'accueil : une bonne journée.

Samedi 28 Mai, notre traditionnel concours de pétanque s'est déroulé à la Treille Vourloise . Nous remercions les responsables de nous avoir permis d'utiliser leur installation.

Samedi 4 Juin, journée champêtre à la treille. Comme d'habitude l'ambiance était au rendez-vous malgré un temps mitigé ; grillades, pétanque, balade, nous ont occupé jusque tard dans la soirée.

Comité de Jumelage

Au printemps, jumelage rime avec voyages…

En avril, les collégiens d'Arquà Polésine ont rendu la visite que leur avaient faite les jeunes Français. Les familles ont partagé leur mode de vie et leur environnement avec ces adolescents, contents de découvrir notre région. La journée à Pérouges et la visite du patrimoine vourlois ont vivement intéressé tous ces jeunes gens attentifs et curieux. La dernière soirée conviviale et détendue a réuni tous les jeunes, leurs enseignants et les responsables du jumelage.

En juin, les membres du Comité de Jumelage étaient invités à Arquà pour une grande journée à Venise. La région du Polésine, en Vénétie est si originale et si belle que les Vourlois ne se lassent pas d'en profiter, découvrant chaque année des nouveautés, comme la comédie musicale Mama Mia. Ce spectacle viendra en mars 2012 enchanter les Vourlois, dans le cadre de la saison culturelle.

Si la participation au Comité de Jumelage vous tente, si vous avez envie d'étudier l'italien, rendez-vous au Forum des Associations.

Palette Vourloise

Ils étaient seize à s'être donnés rendez-vous à la gare de Lyon, le 21 mai dernier, pour une escapade parisienne, une journée artistique pour se délecter des tableaux et des sculptures du Musée d'Orsay et rendre visite à Monsieur Rodin en son musée. Une excellente journée que tout le monde souhaite renouveler l'année prochaine, avec le musée Pompidou.

La Palette Vourloise vous rappelle qu'elle organise prochainement deux manifestations :

- une exposition de sculptures du 17 au 25 septembre prochain dans les salles de séminaires de Maison Forte,
- et son traditionnel Marché de la Création en novembre.

Des stages de sculptures et de peinture vous seront proposés par Jean-Jacques Wambst, professeur de peinture de La Palette Vourloise. Vous seront également proposés des cours et des stages de poterie avec Bernard Nimal.

L'Assemblée Générale a eu lieu le 17 mai dernier. Le nouveau Bureau se compose comme suit :

- Président : BASSO Vianney
- Vice-président : ISSARTIAL Jean Frédéric
- Trésorière : SACCU Laurence
- Secrétaire : ISSARTIAL Anne-Marie

Pour tous renseignements, merci de contacter Marie Issartial au 04 78 05 06 85 / 06 99 73 93 41

AVF

ALBUM SOUVENIR : QUELQUES MOMENTS CLÉS

N'oubliez pas le site www.avf-vourles.fr

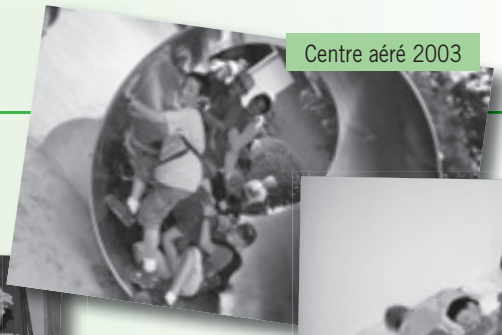
Centre aéré 2003

1er gala 1994

Fête des mères 1994

Mardi gras1994

Anglais 2002

Bureau 1994

Yoga 1997

1999 Echecs

GALA DE DANSE 2011

Le 17e gala de danse de l'association s'est déroulé samedi 25 juin. Deux heures de spectacle sur un rythme à couper le souffle pour les élèves de la section « danse » de l'AVF.

Près de 500 spectateurs, parents, admirateurs et amis sont venus découvrir un programme éblouissant sur le thème du « prime time ». Cette soirée finalisait un travail de danse régulier, celui d'une saison à l'AVF.

Grâce aux talents chorégraphiques et scéniques des professeurs : JSE et Ghislain pour le hip-hop, Damien et Loïc pour la street-dance, Michel pour la country et la salsa, Sylvie pour la danse orientale et Céline pour le modern'jazz, à la coordination et à la logistique, et surtout aux danseurs qui ont « tout donné », le résultat est un spectacle riche en contrastes, alternant sobriété et luxuriance, mixant styles et danseurs.

Au final, les spectateurs en ont plein les yeux, tous les acteurs de ce gala montent sur scène et fleurs, applaudissements chaleureux, émotion closent la soirée.

Merci aux nombreux bénévoles qui se sont mobilisés pour l'évènement.

L'AVF vous attend à la rentrée prochaine avec des nouveautés !

Excellentes vacances à tous !

Fête des Sports 2011

Pour sa 3e édition, la fête des sports, organisée par l'Office Municipal des Sports, a rassemblé dans le parc de la mairie 110 personnes réparties en 16 équipes qui pendant quatre heures ont participé aux 17 ateliers sportifs et ludiques, tenus par les bénévoles de toutes les associations sportives.

L'équipe des SIBER TEAM (familles Piedigrossi et Bert) arrive en tête du classement et emporte la coupe de la fête des sports. Elle sera remise en jeu l'an prochain.

En fin d'après-midi, était organisé un concours de haka que toutes les équipes avaient soigneusement répété. Le jury composé de Serge Fages, maire de Vourles et des présidents d'associations sportives a donné gagnants, ex aequo, les équipes EWOKS et MPP qui ont reçu en récompenses mugs et tee shirts officiels de la fête des sports 2011.

Cette journée, bien réussie aux dires des participants, se terminait par un repas partagé par 180 convives et une soirée dansante, en plein air dans le parc municipal.

Volley Féminin

Il y a un an, nous annoncions la création d'une équipe féminine de volley-ball à Vourles. Nous arrivons maintenant à la fin de la première saison pour cette équipe qui arrive 2e de son championnat et peut prétendre à monter dans la division supérieure.

L'ambiance conviviale a été au rendez-vous et c'est avec beaucoup de plaisir que les joueuses se sont retrouvées les jeudis soirs pour faire leurs matchs, sans parler des après-matchs gourmands ! La saison s'achève sur de bons souvenirs sportifs et humains.

Toute l'équipe espère voir arriver de nouvelles recrues motivées. Venez nous rencontrer au forum des associations ou à l'entraînement le jeudi à 20h 30 à partir du 8 septembre !

Vous pouvez aussi nous contacter :
apberard@cegetel.net

GARAGE DES SOURCES
AGENT PEUGEOT

PEUGEOT

VENTE DE VÉHICULES NEUFS ET OCCASIONS
MÉCANIQUE • CARROSSERIE

Tél. 04 78 51 65 00 - Fax : 04 78 50 31 16
63, rue des Sources - Zone Industrielle - 69230 Saint-Genis-Laval
peugeot@gge-des-sources.fr - www.peugeot.com

La Treille Vourloise

Groupe dans le parc du Château de Drée

Remise des récompenses aux trois premiers

LES 20 ANS DE LA TREILLE

Afin de fêter cet anniversaire, une vingtaine d'adhérents et leurs épouses se sont rendus en Bourgogne du sud. La journée commença par la visite du Château de Drée, monument historique des XVII et XVIIIe siècle. Après le repas, pris face à une vue panoramique sur le lac et le château de La Clayette, le groupe visita la chocolaterie Dufoux, guidé par cet élève de Bernachon .

Challenge des vourlois

Dans son clos rue des Couttraches, le 26 mai, s'est disputé le Challenge des Vourlois (dotation en Coupes par notre Municipalité). Trente doublettes se sont affrontées sur trois parties. Une doublette récidiviste prit la 1ère place Michaudon/Lardy de Saint Genis Laval /Chaponost, la 2e place revenant à Barbier/Cottaz, de Tassin et la 3e à la doublette locale, Michel Colomb et Michel Luc.

Les récompenses, coupes aux 3 premiers et lots à tous les participants, étaient remises par Elisabeth Mesnier, 1ère adjointe déléguée à la vie communale, représentant l'OMSV et par le président Jean Louis Bressieux. Avant de nous quitter l'apéritif avec buffet était offert à tous. Le secrétaire concluait cet après-midi en remerciant tous les participants pour la qualité du jeu offert et leur fair-play ainsi que la municipalité, notre élu référent Dominique Régnier et tous les adhérents pour leur participation et leur aide.

Tennis Club Vourlois (TCV)

De gauche à droite entourant Grégoire PERRIN : Anthony, Mathis, Flore

L'année scolaire est terminée, il en est de même pour les championnats par équipes dont les résultats sont plus qu'honorables :

HOMMES :

- Equipe 1 : Régionale promotion + 35 ans / 4 victoires 2 défaites,
- Equipe 2 : Hommes + 45 ans 2ème division / 1 victoire, 2 nuls, 2 défaites,
- Hommes + 60 ans 2e division / 2ème de la poule,
- Equipe Hommes Senior Régional : 2 défaites,
- Equipe Hommes Senior 3ème série Départemental : 4 victoires 1 défaite.

FEMMES :

- Femmes + 35 ans 3e division : 4 victoires
- Femmes Sénior : 1ere de leur poule,

JEUNES

- 13/14 ans: 2e division / 3 défaites.

Alors, félicitations à nos sympathiques compétiteurs que nous souhaitons toujours plus nombreux.

Bonnes vacances à tous, faites le plein d'énergie, nous vous retrouverons dès septembre au forum des associations.

VSE Section Gymnastique

La saison sportive est déjà terminée ! Plaisir, détente et efforts ont été au rendez-vous comme prévu. Nous remercions Jocelyn et Jean-Marc qui ont su, grâce à la diversité et au dynamisme de leurs cours, nous motiver et nous encourager à chaque instant, surtout les jours où la fatigue se faisait sentir. Nous tenons également à remercier chaleureusement Hélène Riboud qui prend sa « retraite » de trésorière, après de nombreuses années passées à tenir les comptes de la section..

Deux mois de repos bien mérités nous attendent, néanmoins, il faut penser

USMV

Le bilan sportif de cette saison 2010-2011 sera contrasté pour l'USMV. Contraste des sentiments entre déception pour nos équipes seniors et satisfaction pour toutes nos équipes jeunes qui se sont maintenues.

Revenons sur le mauvais scénario qui s'est joué en fin de saison pour nos équipes seniors. L'équipe 1 devrait donc être reléguée en Promotion Honneur Régional, après une fin de saison pendant laquelle les hommes d'Olivier Dumas n'auront pas pu inverser, malgré quelques bons résultats, une lente descente au classement. Avec une seconde partie de championnat sans victoire, l'équipe 2, engagée en Promotion Excellence de district, devrait vivre le même sort. Par un effet de « dominos », la descente de l'équipe 2 devrait entraîner la relégation de l'équipe 3 en deuxième division, malgré un maintien assuré sur le terrain par les résultats. Une fin de saison au goût amer des motifs de satisfaction pour les équipes jeunes.

Des U15 aux U19, toutes les équipes se maintiennent, et au plus haut niveau de district du Rhône pour les équipes 1. Nos équipes jeunes se stabilisent donc à leur niveau actuel, ce qui était un des objectifs du club. On notera tout de même le très bon parcours de l'équipe U15 1 qui termine deuxième de son championnat. Il est possible que cette deuxième place soit d'ailleurs synonyme de montée en ligue régionale, ce qui serait encore une grande première pour l'USMV.

L'équipe U15 1

L'orchestre Pulsion qui animera le dîner spectacle des 10 ans

Trois équipes jouaient début juin des demi-finales de coupes, avec des fortunes diverses. Pour la senior 3 et les vétérans, le parcours se sera arrêté à ce stade de la compétition dans leur coupe respective. L'équipe U15 1, qualifiée pour la finale de la coupe Brévenne, a perdu 4-2 contre USTLMO. A noter également le voyage de notre équipe vétérans à Bliesbrück en Moselle. Cette commune, amie de Millery, recevait une délégation de 18 personnes les 17 et 18 juin dernier. Un échange qui faisait suite à notre tournoi de jeunes en juin 2010 où participaient Bliesbrück et Bertrange Imeldange.

Après le sport, place à la fête! Rappel des trois temps forts des 10 ans de l'USMV, les 3 et 4 septembre prochain. Tout d'abord, la grande kermesse, dans le parc municipal de Vourles, le samedi, à partir de 10 heures. Petits et grands pourront venir s'amuser ou se défier dans des attractions ludiques: structures gonflables, baby-foot géant... Puis, un dîner spectacle dansant, animé par l'orchestre international Pulsion, dans la salle polyvalente de Millery clôturera cette première journée. Début juin, les 650 places prévues étaient déjà presque toutes réservées.

Et enfin, dimanche à 14 heures, au stade de Millery, un grand match de gala verra s'affronter amicalement les anciens footballeurs de l'Olympique Lyonnais et ceux de Saint-Etienne. Un match qui devrait ravir les petits et grands amateurs de football et de derby.

Retrouvez l'actualité des préparatifs de cette fête sur le blog des 10 ans: http://usmv10ans.over-blog.com/ (blog accessible depuis notre site internet www.usmv.net)

à la rentrée de septembre ! La section a déjà enregistré de nombreuses inscriptions, grâce aux préinscriptions mises en place, depuis le mois de mai. Le nombre de places par cours étant limité, nous vous invitons à vous renseigner ou vous inscrire, auprès de : Muriel Larcher au 06.68.29.11.63 ou Carole Fernandes au 06.61.42.83.00 ou venir nous rencontrer au forum des Associations.

En attendant la reprise des cours qui aura lieu le lundi 12 septembre 2011, nous vous souhaitons de très bonnes vacances.

MEJ

La fédération SOLEN améliore la mise en ligne de son dispositif MEJ afin de le rendre plus accessible aux entrepreneurs et aux demandeurs d'emploi.

Dans un contexte économique difficile, SOLEN se veut le partenaire engagé et optimiste des entreprises et des demandeurs d'emploi du sud ouest lyonnais. En soignant la visibilité de son dispositif MEJ (mobilisation des entreprises pour les jeunes et les demandeurs d'emploi), elle entend favoriser et accroître la mise en relation des entreprises dynamiques du secteur avec les personnes motivées à la recherche d'un métier en tension, en optimisant notamment l'usage d'internet.

Dès la page d'accueil du site internet SOLEN, entièrement repensé graphiquement, MEJ dispose désormais d'une entrée spécifique. Les offres d'emploi sont davantage mises en valeur ainsi que l'actualité de la commission MEJ.

La page MEJ est découpée en deux zones principales :

- la première avec des formulaires réservés aux entrepreneurs qui souhaitent soit recruter, soit former un collaborateur soit faire découvrir leur activité ou les métiers de leur structure.
- la deuxième avec des formulaires réservés aux personnes à la recherche d'un emploi ou d'une formation ou qui souhaitent être informées sur les métiers des entreprises de notre secteur.

Des onglets mieux identifiés permettent une vision plus claire des offres d'emploi ou de formation actuellement disponibles en ligne. Une rubrique actualités permet de visualiser l'agenda des manifestations auxquelles la dizaine de bénévoles MEJ participent pour représenter la fédération sur le terrain et aller à la rencontre des personnes.

Des dossiers thématiques spécifiques seront régulièrement mis en ligne pour renseigner nos adhérents. Le premier étant consacré à la présentation des contrats d'apprentissage et de professionnalisation. Ces dossiers seront repris également par notre magazine LA BREVE également relooké.

Depuis 2007, MEJ est un des dispositifs phare de notre fédération soutenu et reconnu par de multiples partenaires dont nous assurons également la présence par l'insertion d'un bandeau image avec leur logo.

Régulièrement, des enewsletters seront adressées à notre base de données afin d'inciter à la collecte d'informations (offres ou demandes). Des statistiques de suivi de mail sont prévues pour vérifier la bonne délivrabilité de nos messages.

Objectifs :

- augmenter la transparence de nos résultats, relayer les demandes et cibler nos offres en fonction des profils
- multiplier les chances d'être vu, lu et compris
- encourager les entreprises du territoire à bénéficier rapidement et tout au long de l'année des services de MEJ
- informer plus souvent et directement nos partenaires (collectivités locales, organismes paritaires, associations du territoire, chambres consulaires)

Contact presse :

Véronique Michallet,
chargée de Mission MEJ
mej@federationsolen.com
http://www.federationsolen.com/

Permanence : 1 route du Dôme,
69630 CHAPONOST

Tél: 04 78 86 04 01 Fax: 04 78 50 77 01
Portable : 06 16 13 53 72

Passerelle

APPEL A CANDIDATURES, VOUS RECHERCHEZ UN EMPLOI ?

Venez consulter les offres de PASSERELLE pour l'emploi. L'association reçoit de nombreuses offres adressées par **des entreprises locales partenaires,** installées sur le sud-ouest lyonnais.

Ces postes concernent **des secteurs d'activité variés** et requièrent des **compétences très diverses.** Vous rencontrerez nos conseillers bénévoles qui vous conseilleront, enregistreront vos candidatures et feront le relais avec ces entreprises qui recrutent.

Notre antenne est à votre disposition le mardi de 9h à 12 h et sur rendez-vous à Maison Forte,
2 rue des Vallières, 69390 VOURLES. Tél : 04 78 05 39 83
Mail : passerelle.vourles@wanadoo.fr

Police Municipale

L'USAGE DU TELEPHONE PORTABLE PAR LE CONDUCTEUR D'UN VEHICULE

Téléphoner en conduisant multiplie par trois les risques d'accident.

L'usage d'un téléphone tenu en main, par le conducteur d'un véhicule en circulation est interdit depuis l'année 2003. Attention, le véhicule est dit en circulation, même s'il est arrêté à un feu rouge, seul le stationnement empêche la verbalisation. L'usage du téléphone est puni de l'amende forfaitaire de 35 euros (voir 135 euros prochainement). Elle peut être minorée à 22 euros (voir 90 euros prochainement) en cas de paiement dans les 3 jours et majorée à 75 euros (voir 375 euros prochainement) si le paiement intervient après 45 jours. Cette contravention entraine la suppression de deux points du permis de conduire (voir trois points prochainement).Elle relève des compétences de l'agent de police municipale.

L'usage d'un dispositif de type oreillette est toléré. En revanche, un conducteur qui chercherait un numéro dans le répertoire du GSM ou qui enverrait un SMS serait passible de cette contravention, même s'il dispose d'une oreillette.

Les zones de stationnement

TOUS LES PARKINGS SONT GRATUITS, MAIS CERTAINS SONT RÉGLEMENTÉS EN TEMPS.

Il existe différentes zones de règlementation :
- zone blanche : stationnement illimité,
- zone bleue : stationnement limité en durée avec pose de disque obligatoire
- zone horodateur : stationnement limité à 45 minutes

Les places de stationnement marquées ont été comptabilisées, d'autres parkings sont en cours d'agrandissement ou seront aménagés dès la rentrée. En fin d'année, **566 places de stationnement** seront à la disposition des Vourlois dont plus de 220 places à moins de 200 mètres des commerces.

Pour permettre une meilleure rotation des véhicules et un accès plus facile aux commerces ou chez les professionnels de santé, une étude de réglementation d'ensemble a été menée par le conseil municipal.

Zones de stationnement limité à 45 minutes, ticket horodateur
14 places, Place Duclaux, 13 places, Place Neuve face à la mairie, le long du boulodrome.

Zones bleues, disque de stationnement obligatoire
27 places, Place de la Résistance, 18 places, rue Jean Marie Chevalier (devant le collège), 26 places, rue Louis Vernay (proche du Cabinet dentaire) en zone bleue en fin d'année, 33 places, futur parking proche du centre.

Zones de stationnement illimité
27 places, parking de la combe (sous la poste), 67 places, place Morel, 16 places rue Jean Marie Chevalier, 6 places, rue des Couttraches, 14 places, rue de Verdun, 17 places, futur parking proche du centre, 51 places, Pôle enfance 66 places, Maison Forte Nord, 25 places, Maison Forte Sud, 121 places, salle des sports, 25 places, rue des Vallières.

Tout contrevenant à cette réglementation s'expose à une amende. Nous vous rappelons que le stationnement sur les trottoirs est interdit par le Code de la route.

Permis de construire

Jérôme Regnier / Construction d'une maison individuelle (Bois des Côtes)
Anne Marie Dumont / Construction d'une maison individuelle (Chemin du Bois Vert)
Julien Caillet / Construction d'une maison individuelle (Rue des Vallières)
Frédéric et Séverine Bravo / Construction d'une maison individuelle (Rue des Vallières)
SCI Clos Saint Michel, Philippe Labrosse / Locaux industriels bâtiments à usage d'activités (Les Plattes 3)
Lucas Djemmo / Construction de trois logements dont un social (Rue des Vallières)
Commune de Vourles Monsieur le maire, Serge Fages / Extension de la mairie
Christophe Morselli / Construction d'une maison individuelle (8 impasse de Montbel)
Serge Houel / Construction d'une maison individuelle (Bois des Côtes)
M. et Mme Eugenio Lettieri / Construction de deux maisons individuelles (Chemin des Sapins)
M. ou Mme Gabriel Hernandez / Construction d'une maison individuelle (Bois des Côtes)
SARL Tibbloc/ Construction d'un bâtiment d'activité (Les Plattes 3)
Thierry et Sabine Dillenseger / Construction d'une maison individuelle en ossature bois (Lieu-dit «Montbel»)
EM2C Promotion / Construction d'un parc d'activités (Les Plattes 3)
Sandy Gervais / Construction d'une maison individuelle (Lieu-dit « Montbel)

État civil

Naissances

- **Léna Marie SCHMITT** . . . . . *7 mars 2011*
- **Alessandro Gaetano MARTIN-AILLOUD** . . . . . *9 mars 2011*
- **Maxence TERRIN** . . . . . *19 mars 2011*
- **Anaël SACHOT** . . . . . *21 mars 2011*
- **Mathys Naël FONTVIEILLE** *25 mars 2011*
- **Eléna Océane GALBES** . . . *16 avril 2011*
- **Lala GAYE** . . . . . *16 avril 2011*
- **Agathe Jeanne FERAUD** . . *20 avril 2011*
- **Oscar Pierre BARDELLI** . . . . . *3 mai 2011*
- **Eliott BRUSSAT** . . . . . *8 mai 2011*
- **Augustin Yann Jacques BUY MION** . . . . . *30 mai 2011*

Mariage

- **Sylvie HALITI / Saber RHOUMA** . . . . . *28 mai 2011*

Décès

- **Georges VILBOURG** . . . . *23 mars 2011*
- **Marie LEPORE** . . . . . *25 mars 2011*
- **Georges PHANER** . . . . . *14 avril 2011*
- **Bernard MOREAU** . . . . . *30 avril 2011*
- **Claude BOYET** . . . . . *9 mai 2011*

Calendrier des manifestations de la rentrée

SEPTEMBRE

- **Samedi 3 septembre** **Forum des associations,** salles de Maison Forte
- **Mardi 6 septembre** **Don du sang,** salle des fêtes
- **Samedi 10 septembre** **Portes ouvertes** Pôle Enfance
- **Samedi 17 septembre** **Concert Orgue et Récitant** par Caline Malnoury et Mario Hacquart, église Saint Bonnet
- **Dimanche 18 septembre** **Journée du patrimoine,** visites à Maison Forte, mairie et église Saint Bonnet,
- **Du samedi 17 au dimanche 25 septembre** **Exposition sculptures** par la palette vourloise, salles de Maison Forte
- **Dimanche 25 septembre** **Fête de la CCVG** sur le thème de l'eau, Carrière de Millery
- **Du 30 septembre au 2 octobre** **Soirée Feydeau** par la troupe THÉÂTRE 2000, Théâtre de Maison Forte,

OCTOBRE

- **Samedi 1er et dimanche 2 octobre** **Tournoi de Scrabble,** salle Jean de Pascal,
- **Du 4 octobre au 23 novembre** **Exposition** « Les carnets de voyage : mode d'emploi », bibliothèque
- **Samedi 8 octobre** **Spectacle humoristique sous chapiteau,** parc municipal,
- **Dimanche 9 octobre** **Fête des vourlois,** parc municipal
- **Les 15 et 16 octobre** **« Music hall »** avec la troupe Extravadanse, théâtre de Maison Forte
- **Jeudi 27 octobre** **Spectacle de marionnettes** à 13h30, salle des fêtes.

Asten
VIABILITÉ
Voirie - Dallage - Pavage - Asphalte
ÉTANCHÉITÉ
Asphalte multicouche - Membrane PVC
Bardage couverture industrielle
Tél. : 04 72 31 59 31 - Fax : 04 72 31 59 48
Parc d'Activités du Pont Lunettes
2, rue du Pont Lunettes - 69390 VOURLES

LOCATION SALLES COMMUNALES

La salle des fêtes, les salles de séminaires peuvent être louées dorénavant en Août.

A partir de septembre, l'ancienne salle de cantine de l'école de Maison Forte pourra être louée par les Vourlois. Elle pourra accueillir environ 50 personnes.

Guy Hoquet
L'IMMOBILIER

vous achetez ?
vous vendez ?
vous louez ?

www.guy-hoquet.com

Votre agence immobilière à Vourles
7, rue Bertrange Imeldange, 69390 VOURLES
04 72 310 593 – vourles@guyhoquet.com

CAR GO!! location de véhicules

Renault BRIGNAIS

GARAGE DE MONTBEL

MICHEL GRAU

2 chemin des Basses Vallières - 69530 BRIGNAIS
Tél. 04 78 05 19 42 - Fax 04 78 05 59 93

MÉCANIQUE
CARROSSERIE
VENTE VÉHICULES D'OCCASION
VÉHICULES NEUFS

Confiez LA SECURITÉ DE VOTRE HABITATION à votre AGENT PROXEO/DAITEM

CD ELEC
DAVID CHAVANON
ARTISAN LYONNAIS

Spécialiste des alarmes sans fil DAITEM
Vidéosurveillance
• Interphones • Automatismes
Générateur de brouillard • Coffres-forts

• Devis Gratuit • Etudes/Conseils
• Installation • Maintenance

Visitez notre site : www.alarme-lyon.fr

CD ELEC
2, allée des Landes - VOURLES
04 72 31 19 99
06 60 99 26 54

Magasin d'exposition :
Techni Concept
194 grande rue - OULLINS
04 72 39 13 83

DAITEM = PROXEO

nature
Créateur de paysages

création parc et jardin
baignades naturelles
jardin en terrasse
toitures végétalisées
paysagiste d'intérieur
arrosage automatique

BioNova

Chemin d'Espeisses - 69 390 Vourles - Tél. 04 78 05 13 93
www.naturefbc.fr - contact@naturefbc.fr

Forum des associations

Samedi 3 Septembre

Maison Forte

9h30 à 16h

Vourles